

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le PT divise l'opposition

Page 3



ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 2699 | Jeudi 4 février 2016 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS
**LE TRIO DE TÊTE EN
DÉPLACEMENTS PÉRILLEUX**



Page 17

PLAN NATIONAL ANTI-CANCER
2015-2019

LES OBJECTIFS TRACÉS ATTEINTS EN PARTIE



Page 6

PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ
À PARTIR D'EAUX USÉES

UNE MÉTHODE RÉALISABLE DÈS 2018

Page 5

AKBOU

UN CITOYEN ARRÊTÉ POUR MEURTRE



Page 24

NOUVELLE TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ

CE QUE LES CONSOMMATEURS DOIVENT SAVOIR

Page 5



LUTTE ANTITERRORISTE

Reddition d'un individu à Bordj-Badji-Mokhtar

Page 5

LOI CRIMINALISANT
LES VIOLENCES FAITES
AUX FEMMES

Le regard de la société...

Page 4





15
puits pastoraux ont
bénéficié de kits solaires
à travers des zones
reculées de Ouargla.

600
pieux et 27 piliers pour
les 3 laminoirs du
complexe sidérurgique
de Bellara ont déjà été
posés.

8.867
oiseaux migrateurs
dénombrés dans la zone
humide du lac de Sebkhath
El-Maleh.

Les élèves oranais de sortie pour la Journée mondiale des zones humides

Plus de 500 élèves ont bénéficié d'une sortie d'exploration à la zone humide Oum-Ghellaz à Oran, organisée mardi à l'occasion de la Journée mondiale des zones humides, célébrée le 2 février.

Cette sortie a permis aux élèves de découvrir ce plan d'eau qui s'étend sur une superficie de 300 ha et de voir et suivre les mouvements d'oiseaux migrateurs dans ce site.

Cette sortie a été mise à profit pour sensibiliser les élèves sur la protection des oiseaux d'eau et sur l'importance de la préservation des 8 zones humides de la wilaya d'Oran dont 4 classées dans la convention internationale "Ramsar" que sont la grande Sebkhath, le lac Telamine, les Salines d'Arzew et la Macta.

La sortie récréative et instructive s'inscrit dans le cadre d'un programme de 17 visites de Dhayet Oum-Ghellaz et du lac Telamine dans la commune de Benfréha au profit de 1.000 élèves des trois paliers. La 1^{re} sortie a été organisée le 25 janvier dernier, les sorties se poursuivront jusqu'au 25 février en cours.



Élimination de 12 foyers d'irrigation agricoles par des eaux usées à Biskra



Douze foyers d'irrigation de terres agricoles au moyen d'eaux usées ont été éliminés, courant 2015, à travers la wilaya de Biskra. Trente pompes ont été saisies au cours de ces opérations qui ont également donné lieu à la destruction des cultures irriguées par ces eaux et à l'établissement de procès-verbaux à l'encontre des agriculteurs auteurs de ces infractions, a souligné cet officier.

Ces foyers se trouvent essentiellement dans les communes de Bordj-Ben-Azzouz, de Lioua et de Lichana, a souligné le lieutenant-colonel Belhouel de la GN, ajoutant que les "interventions menées au titre de la lutte contre le fonçage anarchique de puits se sont soldées par la saisie de 48 engins de forage placés dans les fourrières des communes concernées".

Selon le commandant du groupement territorial de la GN, "nombre de cas de fonçage illicite de puits forages dans des vergers phoenicicole très denses ont été repérés grâce à l'escadron de surveillance aérienne".

Ouverture d'un centre anti-cancer en septembre prochain à Tlemcen

Le nouveau centre anti-cancer de Tlemcen sera ouvert et opérationnel au mois de septembre prochain, a annoncé le ministre de la Santé.

Abdelmalek Boudiaf a indiqué à la presse, au terme de sa visite dans la wilaya que ce projet "qui constitue un point noir du secteur sanitaire local à cause du grand retard dans sa concrétisation, a vu tous les problèmes en suspens et les comptes avec les entreprises réglés", tout en signalant que certaines "d'entre elles ont été traduites en justice pour non respect de leurs engagements".

Boudiaf a imputé ce retard au bureau d'études qui n'a pas été à la hauteur à certaines entreprises défaillantes.

Le ministre a affirmé avoir donné des "instructions fermes aux responsables de la réalisation et de l'équipement de cette infrastructure sanitaire dont les travaux seront achevés en juin prochain selon les estimations".



Alain Juppé

"Ce n'est pas parce qu'on va menacer "ces fous" de leur retirer la nationalité que cela va les empêcher de commettre des attentats en France. (...) La lutte contre le terrorisme nécessite le renforcement des effectifs des forces de sécurité et du renseignement."



La fin du monde, c'est (encore) dans... trois minutes

Depuis le 22 janvier, l'heure est arrêtée à 23h57, soit 3 minutes allégoriques avant qu'une catastrophe planétaire n'éteigne notre civilisation. L'humanité file un mauvais coton, selon les directeurs du Bulletin des scientifiques atomistes. Ce magazine tenu par des physiciens de l'université de Chicago est à l'origine de l'horloge de l'apocalypse, qui symbolise le danger pesant sur la planète. Minuit représente la fin du monde, et plus l'heure s'en approche, plus les scientifiques considèrent que nous frôlons la catastrophe mondiale.

Le 22 janvier, ils ont confirmé que l'heure était à 23h57, soit 3 minutes avant la fin du monde. Cette heure est inchangée depuis 2015, et s'approche dangereusement du haut de l'horloge. Il s'agit du pire score enregistré depuis 1953 et les tests de bombe atomique, date à laquelle l'horloge était à 23h58. En réalité, la course de l'horloge n'a jamais commencé à 00h01, comme la logique l'aurait voulu, mais à 23h53 en 1947, pour attirer l'attention de la population. L'heure la moins terrible pour l'humanité a sonné en 1991 (ou la fin de la guerre froide) à 23h43.

Mais pourquoi serions-nous si proches de la fin aujourd'hui ? Si l'horloge jaugait davantage les risques de catastrophes nucléaires à sa création, l'humanité aurait deux bêtes noires de plus à l'heure actuelle : les changements climatiques et la menace technologique. "Trois minutes, c'est trop proche. Beaucoup trop proche", expliquent les physiciens. "Cela n'est pas une bonne nouvelle, mais c'est l'expression de l'inquiétude provoquée par les dirigeants de ce monde, qui n'arrivent pas à unir leurs efforts et ne font rien pour réduire l'extrême danger que représentent les armes nucléaires et le changement climatique". Selon eux, ces dangers "menacent l'existence de notre civilisation".

Une chienne s'incruste dans un semi-marathon et finit... 7^e

Après s'être faufilée hors de chez elle, Ludivine, une chienne de 2 ans et demi, a couru un semi-marathon en Alabama, et a virtuellement décroché la septième place avec un temps d'une heure 32 minutes et 56 secondes.

Ludivine, un limier de 2 ans et demi, a rafié la 7^e place du semi-marathon d'Elkmont en Alabama. Le samedi 16 janvier au matin, elle a couru sur 21 kilomètres pendant une heure, 32 minutes et 56 secondes, avant d'être symboliquement médaillée par des volontaires sur la ligne d'arrivée.

La journée avait pourtant commencé normalement. Sa propriétaire, April Hamlin, ouvre la porte de la maison pour laisser sa canine camarade se dégourdir à l'extérieur, rapporte Runner's World. La chienne, habituée à flâner dans cette petite ville de 500 habitants, a quitté le jardin pour courir jusqu'à la ligne de départ de la course, à quelque 400 mètres de là.

Pendant sa course, la chienne s'est entichée d'un autre coureur, Tim H. Après quelques détours dans les cours d'eau avoisinants, les jardins, près de la carcasse d'un lapin mort, ou d'un troupeau de vaches, la chienne a rejoint le coureur jusqu'à franchir la ligne d'arrivée peu après lui. La course, Trackless Train Treck, qui bénéficie d'une énorme publicité grâce à la chienne, a totalisé 165 arrivants, en plus de Ludivine bien sûr, raconte le Canadian Running Magazine.

Après avoir ralenti en même temps que son nouveau copain, Ludivine s'est faite accueillir par des volontaires qui lui ont remis une médaille pour immortaliser ce moment. April, mise au courant par des amis bénévoles, est restée sidérée : "Je n'en reviens pas qu'elle ait couru tout le semi-marathon, parce qu'en réalité, elle est vraiment paresseuse".

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le PT divise l'opposition

Alors que les parlementaires des partis de la majorité vont se présenter en rangs serrés dimanche prochain en vue de garantir l'obtention des 3/4 des voix nécessaires pour l'adoption du projet de loi portant révision de la Constitution, l'opposition, quant à elle, ne semble pas du tout en train d'accorder ses violons.

PAR KAMAL HAMED

Il est même certain que les parlementaires des partis de l'opposition n'auront pas une position commune sur la question. Les divergences des partis de l'opposition sur la manière d'agir sont déjà une réalité. Ainsi, si le FFS a d'ores et déjà opté pour le boycott de la session extraordinaire de dimanche prochain et les autres partis sont encore dans l'expectative, ce n'est pas le cas du Parti des travailleurs (PT).

Ce parti a, en effet, surpris tout le monde. Le PT a ainsi pris part, hier, à la réunion

de la commission mixte du Parlement, chargée de l'élaboration de son propre règlement intérieur, du règlement intérieur de la séance de dimanche et d'un rapport sur la Constitution qui va être soumise au vote ce jour-là. À l'exception des autres partis de l'opposition, le PT a participé à la réunion de la commission parlementaire mixte. Tous les partis politiques représentés dans le Parlement ont été invités à faire partie de la commission. Sur les 60 membres composant cette commission, les partis de l'opposition ont eu droit à 13 sièges.

La majorité des sièges est ainsi restée vacante puisque seul le PT a participé. "Nous avons accepté l'invitation et nous nous sommes rendus à Club-des-Pins pour prendre part aux travaux de la commission mixte" a déclaré hier Ramdane Taazibt, député du PT. Et d'ajouter, en guise de précision, que "nous participons à la commission car il s'agit de la loi fondamentale du pays et nous estimons que notre présence est nécessaire et importante et ce, indépendamment de notre position vis-à-vis du vote de cette loi".

Le PT malgré sa participation, n'a pas encore pris de position définitive par rap-

port au projet en question. Mais il est certain, toutefois, que les parlementaires de ce parti ne vont pas boycotter la séance extraordinaire de dimanche et ce, contrairement au FFS qui a déjà tranché la question. Le plus vieux parti de l'opposition s'est en effet déjà prononcé avant-hier mardi. "Le FFS considère que le projet soumis à l'adoption ne sert pas l'intérêt du peuple algérien et représente une menace pour la stabilité du pays et sa cohésion. Pour ces raisons, le FFS a décidé de boycotter cette session extraordinaire du Parlement" indique le communiqué du parti.

Les parlementaires de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) n'ont pas encore pris de position définitive par rapport au projet de loi portant révision de la Constitution. Pourtant un des partis composant cette alliance, Ennahda en l'occurrence, a déjà opté pour le boycott. "Nous avons décidé de boycotter les travaux de l'amendement constitutionnel. Nos députés ne vont pas se présenter dimanche pour le vote" a en effet déclaré Youcef Khababa, député d'Ennahda. "Pour nous, il n'est pas normal de rejeter le projet et la manière avec laquelle va



Louisa Hanoune.

être adoptée cette Constitution et d'aller participer à la commission qui va étudier le projet" a, pour sa part, soutenu Naamane Laouar député du MSP, un autre parti membre de l'AAV. Cela dénote que ce parti s'achemine lui aussi vers le boycott de la séance de dimanche.

K. H.

CHARGÉE D'ÉLABORER LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La commission conjointe du Parlement installée

PAR INES AMROUDE

La commission conjointe des deux chambres du Parlement, chargée d'élaborer le règlement intérieur de la session du Parlement consacrée à la présentation et au vote du projet de révision de la Constitution, a été installée hier au Palais des Nations au Club des Pins (Alger). L'installation de cette commission, composée de 60 membres des deux chambres du Parlement, a eu lieu en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, et du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

La commission, également chargée de l'élaboration du rapport sur le projet de révision constitutionnelle qu'elle soumettra dimanche lors de la séance plénière du Parlement, est présidée par le membre le plus âgé, en l'occurrence Djamel Ould Abbès, vice-président de la chambre haute du Parlement.

A cette occasion, M. Bensalah a expliqué aux membres de la commission que le texte sera soumis au vote, à l'adoption ou

au rejet", dans sa globalité, indiquant que le travail que fera la commission est "très important" dans la mesure où il permettra la concrétisation d'un "projet historique" pour l'avenir du pays.

Il a annoncé également, que "pour la première fois la parole sera accordée aux chefs des groupes parlementaires, pendant dix minutes", lors de la séance plénière de dimanche, dans "le cadre de l'élargissement de la pratique parlementaire", a-t-il dit.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, présentera aujourd'hui le projet de révision constitutionnelle devant les membres de la commission parlementaire conjointe, a annoncé le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, en sa qualité de président du Parlement. M. Bensalah qui a présidé la cérémonie de l'installation de la commission conjointe, a expliqué dans une allocution que "le Premier ministre présentera le texte de projet de révision constitutionnelle et répondra aux préoccupations des parlementaires et débattrà avec eux des

amendements proposés". Pour leur part, "les chefs des groupes parlementaires auront l'occasion d'intervenir lors de la séance plénière du Parlement consacrée au vote du projet de révision constitutionnelle, pendant dix (10) minutes, et ce dans le cadre de l'élargissement du cercle de la pratique parlementaire", a-t-il ajouté. Expliquant la procédure mise en œuvre, le président du Conseil de la nation a noté que le texte sera soumis au vote dans sa globalité et ne peut être "débatu".

M. Bensalah a saisi l'occasion pour apporter des éclaircissements concernant ce qu'il a appelé une "confusion", par rapport à la procédure adoptée par le Parlement, précisant que celle-ci est la même que lors des précédentes sessions. "La seule différence cette fois-ci est qu'habituellement les réunions de concertation (entre les bureaux des deux chambres) se tiennent avant la tenue de la session", a-t-il dit, rappelant que le décret présidentiel a convoqué le Parlement pour le 3 février. "La seule différence est que lesdites réunions de préparation, pour la

présente révision constitutionnelle, ont eu lieu durant la session ouverte jusqu'à épuisement de l'ordre du jour", a-t-il précisé. Par ailleurs, le président du Parlement a qualifié le travail de la commission installée de "très important", dans la mesure où il permettra la concrétisation d'un "projet historique" pour l'avenir du pays, "à travers l'adoption d'une nouvelle Constitution qui ouvre une perspective prometteuse" pour le pays. Il a indiqué en outre, que la séance plénière consacrée au projet de révision constitutionnelle aura pour ordre du jour l'adoption du règlement intérieur de la session, l'intervention du Premier ministre, Abdelmalek Sellal pour la présentation du texte, l'intervention des chefs des groupes parlementaires et enfin la lecture du rapport préliminaire de la Commission conjointe. Il est prévu aussi, que la session observe une pause afin de permettre aux membres de la commission parlementaire conjointe d'élaborer leur rapport définitif pour soumettre le texte par la suite au vote.

I. A.

LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Ban Ki-moon remercie Bouteflika

PAR RACIM NIDAL

Le Secrétaire général de l'Onu, Ban Ki-moon a exprimé ses "sincères" remerciements au président de la République, Abdelaziz Bouteflika pour le rôle "moteur" que joue l'Algérie dans la lutte contre les changements climatiques.

"Je tiens à vous exprimer, ainsi qu'à votre gouvernement, mes sincères remerciements pour le rôle moteur que vous jouez dans la lutte contre les changements climatiques. C'est grâce à vous, notamment, que la 21^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques a débouché sur l'adoption de l'Accord de Paris, le 12 décembre 2015", a écrit M. Ban dans son message adressé au chef de l'Etat.

Pour le SG de l'Onu, l'adoption de cet accord "est venue conclure une année remarquable, marquée par de nombreuses avancées dues à des efforts multilatéraux qui bénéficieront à la planète et à l'humanité toute entière". L'accord a jeté les bases solides d'une économie mondiale "résiliente aux changements climatiques", créant ainsi les conditions "propices à un avenir plus sûr, plus sain et plus prospère pour tous", a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, M. Ban a invité le président Bouteflika à participer à la cérémonie de haut niveau durant laquelle l'Accord de Paris sera ouvert à la signature, qui se tiendra au siège de l'ONU le 22 avril 2016.

"En venant signer cet accord avec les autres dirigeants de la planète, vous officialiserez l'engagement qu'a pris la communauté internationale de s'attaquer aux prob-

lèmes liés aux changements climatiques", a souligné M. Ban, précisant que "cela permettra d'accélérer l'entrée en vigueur de l'Accord de Paris, et de faciliter le règlement des modalités opérationnelles afférentes".

Il a appelé le président Bouteflika "à continuer de jouer un rôle de chef de file et d'adopter les orientations politiques nécessaires durant cette phase critique", affirmant la nécessité d'accélérer la prise de "mesures concrètes et ambitieuses de nature à ouvrir la voie à la mise en œuvre de l'Accord de Paris".

"Continuons de conjuguer nos efforts afin de bâtir un avenir prometteur pour nous et pour les générations à venir", a conclu le SG de l'Onu.

R. N.

LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le regard de la société...

La violence contre les femmes est omniprésente ; elle prend plusieurs formes et touche toute la société. Peu importe ses circonstances, viol, harcèlement de tous genres, violence conjugale..., la violence contre les femmes est une violation des droits de la personne et un obstacle à la réalisation des idéaux d'égalité, de développement et de paix.

PAR IDIR AMMOUR

Pour faire face à ce fléau, un tabou pour certains, la nouvelle loi criminalisant les violences et les actes de harcèlement contre les femmes est officiellement entrée en vigueur. Elle prévoit de lourdes peines pour les actes de violence et punit sévèrement les actions de harcèlement de rue.

Mis à part les conservateurs, qui ont vivement critiqué ce texte de loi qui le considère comme une intrusion dans l'intimité du couple contraire aux valeurs de l'Islam. Le reste de la classe politique s'est félicitée de ces nouvelles mesures qui ont suscité des réactions positives, mais toujours avec des réserves. Mais le constat fait sur



Un texte de loi suffira-t-il à mettre un terme à une violence souvent à huis-clos.

le terrain démontre que ce n'est pas toujours le cas.

Car les avis diffèrent d'une personne à une autre. Par exemple, pour Ferroudja, enseignante dans une école primaire, estime qu'il s'agit "d'un pas positif et progressiste mais on verra son application sur le terrain. Si je dis cela, tout simplement parce qu'ils nous ont habitués à produire des lois, mais sans les mettre à l'œuvre sur le terrain", a-t-elle ajouté.

"Et puis encore, je me demande comment, est-il possible d'en faire face, pour éradiquer ce phénomène, sachant que nom-

breuses sont celle (femmes), qui se retrouvent prisonnières d'une situation et dans l'impossibilité de saisir la justice ou de déposer plainte auprès des services de sécurité, parce qu'elles sont séquestrées ou dépendantes ou ont peur pour leur vie ou celle de leurs enfants", a-t-elle expliqué. Mohand, son collègue, a été loin dans son intervention, en se demandant pourquoi cette loi à deux poids, deux mesures ? "A mon avis, la violence est néfaste, d'où qu'elle vient", a-t-il dit.

"Une loi s'applique sur tout le monde, pas seulement sur une catégorie, ou...", a-t-il

précisé. "Je dirais que, nos législateurs sont entièrement en contradiction avec les valeurs d'une république loyale et juste", a-t-il ajouté.

"Ce que j'ai constaté, on dirait qu'on a constitué un front contre les hommes, ces derniers temps. A mon avis, avec de telles pratiques politiciennes, ne feront que semer la haine entre les deux sexes et même briser les foyers", a-t-il constaté.

"A la fin qui payera les conséquences" ?, s'est-il demandé. Lounès, de son côté, a réagi, en déclarant que "nos législateurs confectionnent des lois sans prendre en compte des spécificités de la société".

"Tout le monde tire de son côté", a-t-il dit.

"Il y a ceux qui veulent nous orienter et d'autres nous occidentaliser, mais on veut être nous-mêmes", a-t-il fait remarquer. "Mettre fin à la violence, pas seulement contre les femmes n'est pas la responsabilité d'une personne, d'un acteur ou d'un groupe. Mais celle d'une action collective, dans laquelle tous le monde doit prendre part", a-t-il suggéré.

Pour Boussad, "les violences faites aux femmes sont le fruit des relations de pouvoir et des inégalités entre les sexes. Pour mettre un terme à l'une des violations, nous devons construire un vrai Etat, considérant l'égalité des sexes comme une évidence et donnant donc aux femmes le droit de vivre une vie exempte de peur et de violence".

I. A.

POUR UNE BONNE COORDINATION SUR LA QUESTION LIBYENNE

La Chine prête à renforcer sa coopération avec l'Algérie

PAR CHAHINE ASTOUATI

La Chine est "prête" à raffermir la coopération avec l'Algérie à "tous les niveaux", surtout au niveau du Conseil de sécurité de l'Onu pour assurer une bonne coordination sur les questions sensibles, notamment libyenne, a indiqué hier à Alger, l'envoyé spécial de la

République populaire de Chine pour les questions du Moyen-orient, Gong Hiaoshen.

"Nous sommes prêts pour raffermir la coopération avec l'Algérie à tous les niveaux, surtout au Conseil de sécurité de l'Onu pour assurer une bonne coordination sur les questions sensibles et complexes, surtout les questions palestinienne et libyenne", a-t-il indiqué au terme de l'audience que lui accordée le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel.

La Chine, a-t-il soutenu, a salué "hautement" le rôle "très important" joué

par l'Algérie sur les scènes régionales et internationales affirmant qu'elle avait toujours affiché des "positions justes, équitables, intègres et distinguées sur les questions internationales et les questions sensibles et complexes dans la région, à leur tête les questions palestinienne et la crise libyenne".

"Nous sommes amis et frères, et les voix de la Chine à l'Onu sont celles de la Chine, de l'Algérie et des autres pays arabes", a-t-il soutenu.

M. Hiaoshen a relevé qu'il était en Algérie pour se concerter avec les "amis algériens" sur les importantes questions sensibles dans la région du Moyen-orient,

affirmant la convergence "totale" de vue et de positions entre les deux pays sur de nombreuses questions d'intérêt commun.

"C'est la preuve de la profondeur des liens d'amitié traditionnelle entre les deux États, car il y a une convergence totale de vue et de positions entre les deux pays, à la lumière des événements survenus sur les scènes régionales et internationales", a-t-il affirmé.

Le représentant chinois a indiqué, par ailleurs, qu'il était venu en Algérie pour faire part aux "amis algériens" des détails et des résultats de la dernière visite du Président chinois dans la région.

C. A.

COLLISION ENTRE UN AUTOBUS ET UN VÉHICULE TOURISTIQUE 9 blessés à Médéa

Neuf personnes ont été blessées, dont certaines grièvement, lors d'une collision entre un autobus et un véhicule touristique, survenue hier dans la commune de Mihoub, à 100 km au nord-est de Médéa, a annoncé la Protection civile.

L'accident, qui s'est produit au lieu-dit Al-Aghariche, sur la route nationale numéro 8, est dû à un dépassement dangereux sur cet axe routier au trafic très dense, reliant la ville de Tablat aux communes du nord-est de la wilaya, a-t-on indiqué, précisant que plusieurs équipes de sauveteurs, issus des unités d'intervention d'El-Azzizia et Tablat ont été dépêchées sur le lieu de l'accident.

Les blessés les plus graves ont été transférés d'urgence vers l'hôpital de Tablat pour recevoir les soins nécessaires, alors que les autres passagers, souffrant de blessures ou de contusions légères, ont été pris en charge au niveau des structures sanitaires de la commune de Mihoub.

Par ailleurs, huit blessés ont été enregistrés, mardi, suite à trois accidents de la circulation, survenus successivement à Souagui (RN62), Sidi-Naâmane (RN18) et sur le chemin de wilaya 38, qui fait la jonction entre la RN 64 et la RN 40, desservant les localités du sud-est de la wilaya, d'après la Protection civile.

R. N.

RÉORIENTATION DE L'ÉCONOMIE GRÂCE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Nécessité d'opter pour de nouveaux métiers

PAR RIAD EL HADI

Contrairement à une idée répandue, le secteur de la formation professionnelle n'a pas vocation de résorber le chômage mais de répondre, au plus près, aux besoins exprimés par les divers créneaux de l'économie, rectifie Mohamed Mébarki.

Prenant part hier à l'émission L'Invité de la rédaction de la Chaîne 3 de la Radio algérienne, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, rappelle que la mission de son département est de faciliter "l'employabilité" des jeunes non formés en leur apprenant un métier.

En relation avec la réorientation de

l'économie, il signale que les efforts tendent, aujourd'hui, à adapter la formation aux nouveaux besoins exprimés par celle-ci, notamment dans ses branches industrielles, touristiques et agricoles.

Rejetant d'un revers de main l'idée selon laquelle le secteur de la formation professionnelle servirait de réceptacle à l'échec scolaire, le ministre indique, au contraire, que de plus en plus de bacheliers et de licenciés viennent y suivre des stages destinés à les intégrer dans des métiers porteurs, à l'exemple de celui de technicien supérieur.

L'invité annonce, par ailleurs, qu'en plus des cycles de formation dispensés dans les 1.200 établissements répartis à tra-

vers le pays, un plus large intérêt est accordé à la formation par l'apprentissage au sein des entreprises et au niveau des artisans. Il s'agit, dit-il, d'un mode de formation particulièrement privilégiée dans les pays les plus avancés, auquel son ministère accorde une place privilégiée, d'autant, précise-t-il, qu'en plus de n'exiger aucune infrastructure particulière, il suscite l'adhésion des agents économiques. Grâce à un partenariat avec les entreprises, ajoute Mebarki, les jeunes formés par elles trouvent beaucoup plus facilement un emploi, "parfois même avant d'avoir terminé leur formation".

R. E.

NOUVELLE TARIFICATION DE L'ÉLECTRICITÉ

Ce que les consommateurs doivent savoir

Avec l'application des nouveaux tarifs de l'électricité, bon nombre de ménages seront contraints d'en savoir plus sur leur consommation d'énergie. Désormais, chacun sera appelé à la rationalisation et plus de prudence dans sa façon de consommer l'électricité.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Les nouveaux tarifs applicables à partir du 1er avril toucheront tous les consommateurs aussi bien les particuliers que les gros usagers comme entreprises et institutions. La commission de régulation d'électricité et de gaz (Creg) l'a fait savoir en précisant que "pour les consommateurs de la basse tension (électricité) et basse pression (gaz), les ménages et non ménages, dont la facturation est trimestrielle, ne recevront pas la première facture aux nouveaux tarifs qu'en avril 2016".

Ainsi il faudra donc s'attendre à ce que ce réajustement soit pénible à supporter. Mais la consommation de l'électricité des Algériens n'a pas fait l'objet d'une bonne campagne d'explication pour en savoir exactement les précisions de la consommation. Ce qu'il faut retenir néanmoins, c'est que la consommation est sujette à deux types de catégories d'équipements. La catégorie A est celle qui consomme le moins et la catégorie G est celle "budgétivore".

Ces deux classements peuvent être utiles pour en retirer ce qu'un consommateur pourrait utiliser sa facture énergétique. Comme il faut préciser que les basses catégories A et B, ces derniers "recevront leur facture à partir de février 2016 concernant les consommations de janvier



La note risque d'être salée pour les citoyens.

2016 avec les nouveaux tarifs". Pour les consommateurs de moyenne catégorie de l'électricité et de gaz, ils s'acquitteront de leur facture mensuellement durant ce mois. Ceci pour permettre à Sonelgaz de ne pas trop pénaliser les consommateurs pour une longue durée.

L'utilité de la rationalisation énergétique

La rationalisation de l'énergie fait partie maintenant du paysage de la consommation nationale. Selon l'Agence nationale de promotion et rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue), les foyers algériens consomment 10 fois plus d'électricité par rapport aux normes internationales établies et 2 fois plus que leurs voisins maghrébins. L'agence indique "qu'en moyenne, un foyer algérien consomme entre 1.800 à 2.000 kilo-watts-heure/an alors que la norme est de 200 à 250 kilowattheure/an."

La plupart des foyers ne se rendent pas compte pas lorsqu'ils allument 4 lampes à la fois pendant 4 heures, ce qui engendre généralement une hausse de la consommation par watt.

L'Aprue donne ainsi une estimation supérieure à 400 watt-heure pour un ménage moyen pour une consommation quotidienne. Les équipements réputés pour leur grande consommation d'électricité sont les réfrigérateurs et les climatiseurs qui fonctionnent pratiquement tout le temps. Cette consommation s'accroît en temps chaud. Mais la plupart des foyers utilisent démesurément l'énergie électrique en allumant 2 à 3 lampes tout l'après-midi et en début de soirée, 90 % des utilisateurs font fonctionner 3 lampes.

Des astuces pour réduire la facture

Pour les experts en rationalisation de l'énergie surtout dans son volet électricité, il est important que le ménage réduise son utilisation le jour. Au lieu de 3 ou 4 lampes allumées, il est préférable d'en utiliser une seulement et d'éviter d'allumer plusieurs lampes l'après-midi (de 13 à 16 h). Il est aussi recommandé de ne pas utiliser tout le temps la réfrigération bien que sur cet aspect, on en fait trop. Les aliments et autres produits peuvent se con-

server aisément même si le réfrigérateur est éteint de nuit. Ne pas utiliser plusieurs équipements à grosse consommation (TV, recharge de portable sur la même fiche et chauffage électrique). Ce procédé risque d'augmenter le nombre de watt-heure à son paroxysme. Il est à éviter de laisser la TV allumée pendant toute la journée. Préférez son utilisation pendant un temps en répartissant sa consommation alternée. Pour ceux qui utilisent la connexion Internet à domicile, il faut retenir que le modem ne consomme pas trop d'énergie électrique. Mais ne économisant son utilisation, l'utilisateur se trouve moins contraint d'ajouter un kilo-watt-heure annuellement. Cela évitera ainsi de gonfler la facture.

Il est recommandé également selon les spécialistes de la rationalisation de l'énergie d'utiliser les lampes à basse consommation énergétique où il y a mention de B et rejeter les lampes à grande consommation mention E ou G. Ces dernières ne peuvent être utilisées que pour ceux qui ont des garages ou hangars de stocks. Pour l'innovation, la Creg estime qu'il temps d'introduire la simulation de la facture de l'électricité pour les particuliers grâce à des logiciels performants. Mais pour l'heure, on n'en sait pas trop sur ce procédé qui va faire une "révolution" une fois mis en place.

F. A.

LUTTE ANTITERRORISTE Reddition d'un individu à Bordj Badji Mokhtar

Un terroriste s'est rendu mardi à Bordj-Badji-Mokhtar, en possession d'un pistolet-mitrailleur de type kalachnikov et d'une quantité de munitions, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des forces de l'Armée nationale populaire, 1 terroriste s'est rendu, le 2 février 2016, au secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar en possession d'un (1) pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munitions" a précisé le MDN.

Au niveau de la 1^{re} Région militaire, "un détachement relevant du secteur opérationnel de Chlef a découvert et détruit une mine de confection artisanale et 4 casemates aménagées qui servaient de refuges pour les terroristes". D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et de Bordj-Badji-Mokhtar, ont appréhendé 36 contrebandiers de différentes nationalités africaines et 16 immigrants clandestins de nationalité syrienne, et saisi 2 camions, 1 véhicule tout-terrain, 17 détecteurs de métaux et des téléphones portables", a ajouté la même source.

Par ailleurs, à Oran et au niveau de la 2^e Région militaire, "des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté un narcotrafiquant à bord d'un véhicule utilitaire chargé d'1 kilogramme de cocaïne et de 10.090 comprimés psychotropes", a conclu le MDN.

R. N.

PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ À PARTIR D'EAUX USÉES

Une méthode réalisable dès 2018

PAR LAKHDARI BRAHIM

Algérie pourra produire, dans deux ou trois ans, de l'électricité et du biogaz à partir des déchets issus du traitement des eaux usées, a indiqué le directeur de l'Office national d'assainissement (Ona) pour la zone de Tizi-Ouzou, Farid Ladjel.

"Les boues générées par le traitement des eaux usées dans certaines stations d'épuration contiennent du méthane qui est un biogaz à partir duquel nous pouvons produire de la chaleur et de l'électricité. Nous avons entrepris les premières démarches dans ce sens pour commencer à produire ces énergies selon cette méthode dans deux à trois ans", a expliqué M. Ladjel rencontré au 12^e Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement "Siee-Pollutec 2016", qui se tient du 1^{er} au 4 février aux

Palais des expositions (Pins maritimes). Dans un premiers temps, les énergies produites selon ce procédé seront exploitées pour faire fonctionner les stations d'épuration elles-mêmes avant d'être fournies aux petites localités voisines au bout de trois années.

Une étude menée dans le cadre du programme relatif à la gestion de l'eau "Eau II", lancée en 2012 en partenariat avec l'Union européenne, a déjà permis d'identifier les stations d'épuration susceptibles de générer de l'énergie dans le cadre du processus de valorisation des boues issues du traitement des eaux usées.

Il s'agit des stations de Baraki, d'Annaba, d'El Karma (Oran), de Batna, de Djelfa, de Sétif et de Bordj Bou-Arredj.

"Au niveau des stations d'Alger et de Batna, nous avons déjà installé des

digesteurs qui sont des machines permettant de générer des biogaz à partir des boues récupérées. Nous faisons le nécessaire pour accélérer la cadence au niveau des autres stations", explique M. Ladjel. Les boues produites au niveau des stations d'épuration peuvent également être utilisées dans le secteur agricole du fait qu'elles constituent d'excellents fertilisants. "Nous avons déjà commencé à fournir aux agriculteurs de la région de Tizi-ouzou des engrais générés par la valorisation des boues et nous souhaitons élargir cette expérience à d'autres régions du pays", poursuit-il. A rappeler que l'Ona a récemment engagé une procédure auprès de l'Institut national de normalisation (lanor) en vue de mettre en place un cadre réglementaire pour le recyclage des boues dans le secteur agricole.

L. B.

PLAN NATIONAL ANTI-CANCER 2015-2019

Les objectifs tracés atteints en partie

Le professeur Messaoud Zitouni, chargé de la coordination, du suivi et de l'évaluation du Plan national anti-cancer 2015-2019, a indiqué que les objectifs de ce programme ont été atteints en partie dès la première année de son lancement.

PAR ROSA CHAOUÏ

Une partie des objectifs du Plan anti-cancer initié par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et qui repose sur 8 axes stratégiques, a été atteinte en une année grâce aux efforts des équipes médicales qui s'emploient à sa mise en œuvre, a précisé le Pr. Zitouni à la veille de la célébration de la Journée mondiale contre le cancer (4 février), soulignant que l'étape actuelle

"cruciale" pour son succès.

Évaluant la première étape du plan, le spécialiste a fait état d'un certain nombre de réalisations, notamment en matière de lutte contre les facteurs de risque des maladies non transmissibles telles que le cancer, citant le Plan national de lutte contre le tabagisme.

Il a également évoqué l'installation d'une commission sur le dépistage de tous les cancers, notamment le cancer du sein qui est le plus fréquent chez la femme avec près de 12.000 nouveaux cas chaque année.

Le professeur Zitouni a rappelé le lancement de la formation des médecins généralistes eu égard à leur rôle majeur dans la prise en charge médicale de proximité, déplorant le déficit enregistré en la matière, notamment pour le diagnostic du cancer, ce qui réduit les chances de guérison, a-t-il dit. Pour y remédier, le plan a mis en place un réseau médical prévoyant une hiérarchisation pyramidale à partir du médecin généraliste jusqu'aux CHU et autres Centres anti-cancer en passant par le spécialiste, a-t-il fait savoir, affirmant que ce type de prise en charge de proximité était la "meilleure méthode de soins" connue dans le monde.

Précisant que la prochaine étape sera celle de l'évaluation, le professeur Zitouni a insisté sur la nécessité d'une méthode de travail logique et coordonnée en fonction

des objectifs fixés. Il importe d'évaluer les succès réalisés et de tirer des enseignements des échecs pour corriger ce qu'il y a lieu de corriger et améliorer la situation.

S'inspirer de l'expérience des pays scandinaves en matière de prévention

Le professeur Zitouni a relevé par ailleurs "la difficulté de la tâche quant à la réduction de l'incidence du cancer", d'autant plus que les maladies cancéreuses sont liées à l'âge et au développement économique et technologique citant les efforts vains des pays développés dans ce sens à l'exception des pays scandinaves notamment la Suède et la Norvège qui sont parvenus à stabiliser la prévalence grâce à un système de santé basé sur la prévention. Il a rappelé que l'Algérie qui est venue à bout "des maladies infectieuses", dévastatrices qui ont sévit au lendemain de l'indépendance, grâce aux campagnes de vaccination, subit aujourd'hui "le poids" d'autres maladies non transmissibles dont le cancer qui reste "un phénomène social incurable" contre lequel il n'existe jusqu'à présent ni vaccin ni traitement miracle. Pour le professeur Zitouni, la lutte contre le cancer "nécessite beaucoup de temps et un travail de prévention sur le long terme".

Le Plan national anti-cancer a mobilisé



Le professeur Messaoud Zitouni.

plusieurs compétences nationales en la matière qui ont travaillé sans relâche durant deux ans pour que ce projet se concrétise. Le plan s'articule autour de la prévention, le diagnostic précoce, la formation et les aspects financiers.

Le professeur Zitouni a enfin rappelé que le plan était le fruit d'une série de mesures dont l'adoption des axes stratégiques de ce document par le conseil des ministres en mai 2015 et la mobilisation des fonds nécessaires estimés à 180 milliards de DA. Parmi ces mesures aussi, l'installation par le Premier ministre Abdelmalek Sellal du comité national de suivi et d'évaluation, présidé par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.

R. C.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALES Un premier centre algérien inauguré

Un centre de sensibilisation et d'éducation environnementales, le premier à l'échelle nationale, a été inauguré mardi au cœur de la pépinière de Guerbès, dans la commune de Djendel, en marge de la célébration de la journée mondiale des zones humides, a-t-on constaté.

Inauguré par le wali de Skikda, Faouzi Benhassine, en présence du directeur général des forêts, Abdelkader Yettou, le centre comprend notamment une salle de cinéma en 3D qui propose aux enfants une exploration virtuelle de la zone humide Guerbès-Sanhadja, sa végétation luxuriante et ses espèces floristiques et faunistiques diversifiées.

Cette nouvelle infrastructure, anciennement une construction du secteur des forêts entièrement réaménagée, comprend un compartiment de présentation de la chaîne alimentaire animale et un autre aménagé en petite salle de projection cinématographique en 3D.

Le centre a été conçu afin de sensibiliser les enfants à la protection de l'environnement et des ressources naturelles, et de leur présenter les modes de vie des animaux dans leurs milieux naturels, a indiqué à l'APS le directeur général des forêts. Un exposé a été présenté, à cette occasion, sur la zone humide Guerbès-Sanhadja, classée zone humide d'importance mondiale par la convention de Ramsar. La zone accueille près de 230 espèces ornithologiques dont 42 espèces rares dont le flamant rose, la huppe fasciée, l'albatros, l'érismure à tête blanche, la poule sulfure, le héron pourpré et le vanneau huppé. L'occasion a également donné lieu à la visite d'une pépinière-pilote de production des plants de chêne-liège et d'oliviers à Guerbès.

La Journée mondiale des zones humides, commémorant la signature de la Convention sur les zones humides, le 2 février 1971, dans la ville iranienne de Ramsar, a été célébrée cette année à Skikda.

Le complexe de zones humides de Guerbès-Sanhadja, s'étendant sur une superficie de 42.100 hectares, à l'est de Skikda, a abrité, en présence du directeur général des forêts, de représentants du WWF (World wide fund), Denis Lanbenberg, et du Pnud (Programme des Nations-Unies pour le Développement), Randa Abou El Hassen, ainsi que des autorités locales, un lâcher symbolique, dans le lac hadj-Tahar, de deux couples bagués de fuligules nyroca, un anatide menacé de disparition.

Six cent (600) alevins de mulot, 30 de carpes et 50 d'anguilles ont également été lâchés dans le plan d'eau de la retenue de Guerbès à l'occasion de la célébration de cette journée qui devait également donner lieu à la signature d'une convention entre les chambres de l'agriculture et de la pêche portant sur le recensement des agriculteurs possédant des plans d'eau et susceptibles d'investir dans l'aquaculture.

Pour rappel, l'Algérie compte près de 1.500 zones humides, dont 50 sites classés, sur 3 millions d'hectares, soit plus de 1 % de la surface du pays.

R. N.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME Les salles de garde à vue dotées d'un système intelligent

PAR RANIA NAILI

Le Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général-major Abdelghani Hamel, a affirmé avant-hier à Tipasa que ses services entendent généraliser les salles de garde à vue au niveau de tous les sièges de la Sûreté nationale et de les doter d'un système intelligent afin de permettre à l'avocat de rencontrer son client incarcéré et ce conformément au nouveau code de procédure pénale.

En inspectant la salle de garde à vue au niveau du siège de sûreté urbaine de Koléa qu'il a inaugurée en compagnie du wali de Tipasa, Abdelkader Kadi, le général-major Hamel a insisté sur la dotation de ces espaces de tous les équipements nécessaires afin de renforcer les droits de défense, avant de préciser que la Police algérienne a mobilisé tous les moyens pour consolider les droits de l'Homme et veiller à la sécurité et protection du citoyen. Le DGSN qui inaugurerait un siège de sûreté urbaine à Fouka, a précisé que l'opération lancée en décembre dernier à travers six wilayas pilotes se poursuit toujours avec pour objectif la consolidation de la notion du respect des droits de l'Homme à l'intérieur des sièges de la sûreté nationale.

Tout en insistant sur l'impératif respect des droits de l'Homme, le général-major

Hamel a annoncé la dotation en cours des salles de garde à vue à travers les sièges de sûreté du territoire national d'un système intelligent à même de renforcer davantage le respect des droits de l'Homme.

De son côté, le directeur des moyens techniques à la DGSN, le contrôleur de police, Maâkouf Zine-Eddine, a indiqué que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme ambitieux lancé par la Police nationale dans le but de matérialiser davantage sur le terrain les principes de respect des droits de l'Homme.

Au cours d'une conférence de presse animée, au nom du général-major Hamel, il a souligné que le système intelligent permet aux responsables centraux de la Sûreté nationale ainsi qu'aux instances judiciaires de s'enquérir des circonstances d'arrestation du prévenu par le biais de signaux émis vers un centre d'opérations (Alger) et ce au moment de son arrestation jusqu'à sa présentation devant le parquet. Outre le fait qu'il permet les visites du médecin et de l'avocat aux personnes en garde à vue, il a soutenu que le système intelligent permet également de prendre connaissance de l'état de santé de la personne arrêtée ainsi que celle des autres personnes se trouvant dans une situation similaire dans une même salle. Il a fait remarquer que ce

système a été mis au point à 100 % par des compétences algériennes et qu'il est opérationnel sur les réseaux internes du corps de la police.

Au cours de sa visite, le DGSN a procédé à l'inauguration d'un siège de la sûreté urbaine à Koléa, d'une unité de maintien de l'ordre à Fouka, de même qu'il a procédé à la pose de la première pierre de réalisation d'un siège de la Sûreté nationale à Tipasa, clôturant sa visite par la remise d'ordres de paiement au profit d'un certain nombre d'éléments de la police ayant bénéficié de logements dans le cadre du programme location-vente. Les ordres de paiement en question ont trait au programme AADL de l'année 2013 dont les bénéficiaires sont au nombre de 2.800 et qui exercent dans les wilayas de Tipasa, Blida et Boumerdès. Saisissant l'opportunité de la visite du Directeur général de la Sûreté nationale, le wali de Tipasa, Abdelkader Kadi, a procédé à la remise des décisions de désistement sur des logements de fonction au profit de retraités du corps de la police, mettant l'accent sur la détermination des autorités de la wilaya à accompagner la Sûreté nationale dans la consolidation de son programme visant la prise en charge de l'aspect social de ses éléments.

R. N.

GESTION DES DÉCHETS

Nécessité de sa transformation en filière économique

L'activité de gestion des déchets devrait être transformée en filière économique génératrice de richesse et pourvoyeuse d'emplois, a estimé un responsable au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

PAR RIAD EL HADI

La gestion "des déchets constitue, certes, un problème environnemental, mais dans la conjoncture actuelle, il faut considérer cette activité comme une opportunité économique et sociale, permettant de contribuer à réduire la dépendance des hydrocarbures et contribuer à la diversification économique", a indiqué Samir Grimes, directeur de la conservation de la biodiversité, du littoral et des changements climatiques au ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.

Grimes s'exprimait en marge d'une journée d'étude sur la gestion des déchets, organisée par l'Agence nationale des déchets (AND), dans le cadre du 12e Salon international des équipements, des technologies, des services de l'eau et de l'environnement Sise-Pollutec 2016, qui se poursuit au Palais des expositions à Alger.

Selon des chiffres avancés par ce responsable, 13,5 millions de tonnes des déchets sont produits chaque année,



dont 7 à 8 millions de tonnes qui pourraient être valorisés.

Il a souligné, dans ce sens, que la gestion des déchets est capable de créer de l'activité et de l'emploi, à travers la collecte, la valorisation et le recyclage, appelant ainsi à "organiser cette activité en une filière économique capable de participer à la vitalité économique du pays".

Grimes a également appelé les acteurs économiques, publics ou privés, à investir dans ce créneau et en tirer profit, surtout en la présence de plusieurs mesures incitatives pour drainer les investisseurs dans cette activité, lancée par l'Etat dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de prise en charge des déchets. Evoquant, en outre, les taxes imposées

sur les différents types de déchets, pour une meilleure application du principe pollueur-payeur, ce responsable a relevé un problème de recouvrement de cette fiscalité. Il a fait savoir, dans cette optique, que le ministère qu'il représente "mène actuellement un audit pour identifier les insuffisances de certains mécanismes, améliorer les recettes fiscales et surtout responsabiliser les générateurs de pollution".

De son côté, le directeur général de l'AND, Karim Ouamane, a indiqué que le tri et la valorisation des déchets pourraient générer des gains économiques de plus de 56 milliards de dinars par an et des milliers d'emplois directs, citant une étude réalisée récemment par son agence.

Selon les résultats de cette même étude,

menée sur trois centres d'enfouissement technique (CET) dans trois zones différentes du pays (nord, semi-aride et aride), les déchets ménagers des Algériens sont composés à 54 % de déchets organiques, 10 % de papiers, 13 % de textiles et 17 % de plastiques avec quelques différences entre les zones.

Par ailleurs, le directeur d'une société spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets dans la wilaya de Bordj Bou-Arreridj, Salim Oulmi a précisé à l'APS que "l'Algérie accuse un retard par rapport à d'autres pays en matière de traitement et de recyclage des déchets".

Relatant son expérience, il a reconnu que le manque de moyens a obligé son entreprise à se limiter à l'activité de collecte des déchets.

Il a, à cet effet, appelé les pouvoirs publics à accompagner les investisseurs dans le transfert de technologie de traitement et du recyclage en Algérie.

R. E.

GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Leur concrétisation se poursuit

La loi de finances de 2016 n'aura aucun impact sur le plan de réalisation des grands projets de développement retenus pour la wilaya de Ouargla, a affirmé Braham Benali, directeur central au ministère des Finances.

Intervenant lors d'une rencontre sur la loi de finances de 2016, le directeur de la communication et des relations publiques au ministère des Finances a indiqué que les grands projets de développement, dont la ligne ferroviaire Tougourt-Ouargla, via Hassi Messaoud et le projet du tramway de Ouargla, seront concrétisés comme prévus initialement.

Selon M. Benali, cette loi continuera le financement de 550 divers projets en cours de réalisation à travers différentes régions du pays, en plus du financement de 310 autres grands nouveaux projets, traduisant la volonté de l'Etat de soutenir les nouveaux projets et d'encourager l'investissement.

Réitérant la poursuite par l'Etat des efforts de soutien des couches aux faibles revenus et l'encouragement des activités de jeunes, le responsable a fait savoir qu'il est question actuellement d'aller vers l'augmentation du volume de la fiscalité ordinaire, sans recourir à l'introduction de nouveaux impôts, et ce à travers l'encouragement de l'investissement susceptible d'élargir l'assise fiscale.

Initiée par la chambre de commerce et d'industrie CCI-El-Wahat (Oasis), en coordination avec la Direction générale des impôts, cette rencontre, qui a regroupé des opérateurs économiques et de jeunes investisseurs bénéficiaires des dispositifs de l'emploi, a donné lieu à une série d'exposés expliquant la nouvelle loi de Finances et ses principales dispositions.

R. E.

MINISTÈRE DE L'ENERGIE

Plaidoyer pour "Investir dans l'efficacité énergétique"

Un appel a été lancé par le ministère de l'Energie aux industriels nationaux d'investir dans la fabrication des équipements à efficacité énergétique destinés au secteur du bâtiment, qui reste un créneau quasiment inexistant.

"L'appelle les investisseurs algériens à investir dans les équipements à efficacité énergétique car si nous continuons à importer ce genre d'équipements, nous ne pourrions pas atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés", a affirmé le sous-directeur chargé de la promotion des énergies nouvelles au ministère de l'Energie, Menadi Rachedi, lors d'un séminaire organisé, mardi à Alger, par l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (Aprue).

Selon lui, le programme national d'efficacité énergétique, lancé il y a une année, implique la création d'un nouveau marché à saisir par les industriels. A titre d'illustration, ce programme prévoit de mettre en place des dispositifs d'isolation thermique pour 100.000 logements annuellement jusqu'en 2030. Il projette aussi de remplacer les lampes à incandescence par les lampes économiques d'ici à 2020, ce qui représente 50 millions de lampes économiques à produire en quatre ans.

Pour atteindre l'objectif de l'efficacité énergétique dans différents secteurs, l'Etat algérien dépensera, en quinze ans, 10 milliards de dollars, a-t-il fait savoir. A ce propos, le directeur général de l'Aprue, Mohamed-Salah Bouzeriba, a assuré de l'engagement de son organisme à accompagner les entreprises, intéressées par cette filière industrielle, dans la réalisation de leurs investissements.

Selon lui, l'Aprue est disposée non seulement à jouer le rôle de "trait d'union" entre les opérateurs économiques et le ministère de l'Industrie et des mines mais aussi à encadrer les entreprises et à leur réaliser des études pour leur permettre d'optimiser leurs investissements.

Présent à cette rencontre, le responsable de l'action internationale à l'Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), François Graume, a fait part de la volonté de cette agence d'accompagner l'Algérie dans la réalisation de ses objectifs d'efficacité énergétique.

Les pays en voie de développement, a-t-il affirmé, ont la possibilité de réduire jusqu'à 30 % de leur consommation énergétique en adoptant un certain nombre de bonnes pratiques.

En marge de cette rencontre, M. Bouzeriba a indiqué, à l'APS, que l'Aprue effectuait actuellement des démarches auprès de certaines banques pour dégager des financements au profit des opérateurs qui souhaitent se lancer dans la production des lampes économiques ou d'isolants thermiques.

"Des entreprises se sont déjà rapprochées de l'Aprue pour exprimer leur intérêt à la fabrication d'équipements à efficacité énergétique", observe-t-il, en précisant, néanmoins, qu'il reste encore du chemin à parcourir pour convaincre un plus grand nombre d'entreprises à s'y engager.

"Sur les 100.000 logements à isoler annuellement, nos entreprises (qui ont le potentiel) sont en mesure de prendre en charge 10.000 chaque année, ce qui est encore peu", indique-t-il.

Mais de son point de vue, le code des investissements et les facilitations accordées aux entreprises qui investissent dans le Sud et les Hauts Plateaux pourraient accélérer les choses.

Actuellement, le secteur du bâtiment absorbe 42 % de la consommation globale en énergie du pays.

R. E.

KHENCHELA

Réouverture de la station thermale Hammam-Essalihine

La station thermale Hammam-Essalihine de la commune d'El Hama a rouvert ses portes aux curistes après l'achèvement de l'opération de requalification entamée en décembre 2014.

Une ambiance festive a marqué la cérémonie d'ouverture présidée par le wali de Khenchela, Hamou Bekouch, qui a souligné à l'occasion l'importance historique pour la région de cette structure touristique par excellence.

Mettant en exergue l'emplacement au milieu d'un site montagneux et forestier enchanteur de la station connue pour les vertus thérapeutiques de ses eaux, le responsable de la wilaya a appelé à la préservation de cet acquis par un entretien régulier, l'amélioration des prestations de services et la protection de son environnement immédiat.

Une enveloppe financière de 190 millions DA a été nécessaire pour la requalification de la station qui comprend, outre les deux bassins de l'époque romaine (réservés aux hommes), deux autres bassins pour femmes, 40 salles de bains et 51 chambres pour le séjour de curistes ainsi qu'une salle de soins et une autre de massage, a précisé à l'APS le directeur des équipements publics, Farid Tabori.

BLIDA

Placement de 8.800 jeunes en 2015

Plus de 8.800 placements de jeunes dans divers secteurs d'activités ont été réalisés en 2015 à Blida par la direction de l'emploi.

Selon une situation arrêtée au 30 novembre dernier, quelque 8.813 jeunes ont obtenu un emploi au titre des contrats de travail aidés et d'insertion professionnelle des diplômés, à la période considérée, sur un total de 44.418 demandes d'emploi formulées par des jeunes à travers la wilaya.

Une grande partie de ces offres est relative au secteur industriel, aux services, au bâtiment et travaux publics, alors que seulement 210 offres émanaient du secteur agricole.

Un effort sera consenti, en 2016, en vue du relèvement des offres d'emploi dans ce secteur sensible (agriculture), selon la même source, qui a signalé l'engagement de contacts avec la Chambre d'agriculture afin de connaître les besoins du secteur en ressources humaines.

Parallèlement, les dispositifs d'aide à l'emploi de l'Ansej et de la Cnac ont contribué à la création, à la même période, de 480 entreprises pour le premier et 628 pour le second.

APS

GHARDAIA, BIENS CULTURELS IMMOBILIERS PROTÉGÉS

Une charte d'éthique sur les pratiques de restauration

Les participants à un atelier sur les étapes juridiques et techniques d'intervention sur les biens culturels immobiliers protégés à Gharदाia ont plaidé pour l'élaboration d'une Charte d'éthique...

PAR BOUZIANE MEHDI

Une charte portant sur les pratiques de restauration et de réhabilitations des biens classés et protégés. C'est en présence d'un aréopage d'experts, d'universitaires et de chercheurs de différentes régions du pays en matière de préservation et de réhabilitation du patrimoine culturel matériel protégé, que cet atelier de deux jours, organisé à Béni-Isguen (Gharदाia) à l'initiative de l'Office de protection et de préservation de la vallée du M'zab (OPVM), s'est inscrit dans le cadre des activités de l'OPVM visant la préservation de l'héritage culturel et architectural de la région du M'zab, classé patrimoine mondial en 1982.

Selon l'APS, les participants à cette rencontre ont appelé à adopter une "démarche participative" de l'ensemble des acteurs et partenaires sur le terrain, concernés par les pratiques de la restauration et de la sauvegarde des monuments et autres biens culturels, tout en s'inspirant des expériences de différents pays pour l'élaboration de la Charte d'éthique.

Les mêmes participants ont souligné que cette charte a pour objectif la prise de conscience collective et l'engagement des différents acteurs de la société à la préservation du patrimoine culturel dans ses différentes facettes, particulièrement l'architecture et l'urbanisme.

Ce texte d'éthique, dont la teneur n'a pas été dévoilée, fera l'objet d'une concertation élargie avec les composantes de la

société, avant son élaboration et son adoption afin de concrétiser objectivement et scientifiquement les actions de restauration et de sauvegarde de monuments historiques, culturels et architecturaux, a affirmé l'APS, ajoutant que mettant en valeur les ressources humaines et naturelles dont regorge l'Algérie, les participants aux travaux de cet atelier ont appelé l'ensemble des présidents des Assemblées communales à recenser, inventorier et à élaborer des monographies des monuments et autres biens culturels, afin de les valoriser et de les promouvoir pour en faire "un moteur de développement de l'économie locale", notamment pour les collectivités territoriales pauvres en ressources fiscales.

Le directeur de l'OPVM, Younès Babanadjari, a déclaré à l'APS que la préservation et la mise en valeur du patrimoine, aussi bien naturel que matériel et immatériel, est devenue ces dernières années au centre d'intérêt des pouvoirs publics en Algérie et a ajouté que cet atelier vise à échanger les expériences entre différents acteurs dans le but d'évaluer les actions de préservation et de restauration et de corriger les dysfonctionnements, notamment en ce qui concerne la loi sur le patrimoine de 1995.

Les experts ont, au cours de cette rencontre, appelé l'ensemble des citoyens à contribuer à la protection de l'héritage civilisationnel légué par les aïeux, un patrimoine hors normes qui se dégrade de jour en jour du fait des vicissitudes du temps, de la cruauté des intempéries et de la précarité des habitants, et ils ont appelé, de plus, à établir des mécanismes pragmatiques, scientifiques pour approfondir la prise de conscience sur l'importance du patrimoine, à travers des plans culturels et des manuels scolaires, en vue de permettre aux générations futures de contribuer à préserver l'héritage culturel, civilisationnel matériel et immatériel.

Les organisateurs de cet atelier, qui s'est

achevé par une visite sur le terrain des projets de restauration des monuments historiques dans la vallée du M'zab, ont précisé que cet événement intellectuel est une occasion d'impliquer davantage les responsables, chercheurs, acteurs de la société civile et citoyens afin de fédérer leurs efforts pour mettre en place des approches visant à protéger ce patrimoine inestimable et de développer une stratégie participative à même de le valoriser.

Avec l'ensemble de ses ksour conçus magistralement sous forme architecturale "d'amphithéâtre" épousant le site rocaillieux, dont s'est inspiré Le Corbusier, ainsi que ses ouvrages et systèmes de partage hydrique traditionnel, la région de Gharदाia attire annuellement la curiosité de nombreux chercheurs et spécialistes en la matière, soutient le directeur de l'OPVM.

La vallée du M'zab ; qui a été classée en 1982 par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial, a bénéficié de plusieurs opérations de restauration des monuments, sites et habitations qui ont été lancées par les pouvoirs publics.

Selon un bilan de l'OPVM, près de 2.000 habitations traditionnelles dans les différents ksour de la vallée du M'zab ont été restaurés et renforcés avec un traitement de façades et de nombreuses opérations de réhabilitation des Bordjs (tours), de rénovation des portes des ksour, de réhabilitation des monuments funéraires, des aires de prière, mosquées et remparts, en plus du système de partage des eaux et les places de souk, a fait savoir l'APS, précisant que cet atelier s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme de Sauvegarde du patrimoine culturel matériel et immatériel à travers le renforcement des capacités nationales et sa valorisation pour être un vecteur de développement durable.

B. M.

MEDEA, PROGRAMMES QUINQUENNAUX

L'État a déboursé 333 milliards DA

Le montant global des subventions accordées par l'État à la wilaya de Médéa, au titre différents programmes quinquennaux, s'élève à plus de 333 milliards de dinars dont 34 milliards de DA ont été injectés dans des projets de proximité en faveur des populations rurales, a indiqué le wali, Mostefa Layadi. Cet effort financier "colossal" a permis le lancement en réalisation de pas moins de 20 mille opérations, incluant chacune plusieurs projets à la fois, a ajouté le chef de l'exécutif lors de l'émission *Service public* de la Chaîne 3, diffusée à partir des studios de la Radio régionale de Médéa. Il a précisé dans ce contexte que le gros des subventions allouées par les pouvoirs publics a servi, en premier lieu, au remplacement des infrastructures et équipements publics détruits, durant la décennie noire, ainsi que le financement des projets de repeuplement des zones désertées par leur population. Une attention particulière a été accordée, selon le wali, aux secteurs des travaux publics, l'hydraulique et l'énergie, vu l'impact de ces derniers sur les conditions de vie des citoyens, la fixation des populations rurales et la relance de l'investissement au niveau de la wilaya, qui s'est traduit par la modernisation de plus de 90% du réseau routier local, d'un linéaire global

de plus de 4.000 km, entre routes nationales, chemins de wilaya et chemins communaux, ainsi que l'amélioration de la couverture en eau potable, permettant à près du quart des communes, soit 14 communes sur les 65 que compte la wilaya, de disposer d'eau potable H/24, a-t-il expliqué. Le secteur de l'énergie a pu réaliser, grâce à ces subventions, un bond quantitatif, notamment en matière d'électrification, atteignant, à fin 2015, un taux de couverture de 98 % en zone urbaine et 75 % en milieu rural où des efforts supplémentaires sont appelés à être déployés afin d'augmenter ce taux, a indiqué M. Layadi. S'agissant de la couverture en gaz naturel, le taux de couverture a été multiplié par dix durant les quinze dernières années, à la faveur des investissements conséquents injectés par les pouvoirs publics, portant ce taux, de 5 % en 1999, à environ 53 % début 2016, a-t-il estimé, révélant, dans ce contexte, que plus de 5 milliards DA ont été investis pour la modernisation et l'extension du réseau électrique de la wilaya. Abordant le volet relatif au secteur de l'habitat, le chef de l'exécutif a fait état, au cours de cette émission radiophonique, de l'octroi, durant le deuxième semestre de l'année 2015, de 8.000 aides supplémentaires destinées à la construc-

tion qui viennent s'ajouter aux 43.000 aides octroyées au titre des 1er et 2e programmes quinquennaux. M. Layadi a relevé, à ce propos, que pas moins de 37.000 logements sociaux locatifs sont en cours de réalisation, 16.000 autres ont été réceptionnés et livrés aux citoyens, tandis qu'un dernier quota, qui était en souffrance, soit 1.166 unités, vient d'être lancé en réalisation.

Le wali a annoncé, en outre, la relance "incessamment" des travaux de réalisation du nouvel hôpital de Tablat, à l'arrêt depuis plusieurs années, suite à la résiliation du marché avec la société américaine Archetone, en charge du projet.

Une enveloppe financière d'un montant de 800 millions DA a été débloquée par la tutelle en vue de l'achèvement des travaux de cette structure hospitalière, très attendue par la population locale, a-t-il précisé. Les travaux de réalisation du nouvel hôpital de Tablat, nord-est de Médéa, avait démarré, pour rappel, en 2006, pour être aussitôt abandonnés, "pour des raisons inconnues" et, malgré les tentatives entreprises pour sa relance, le projet resta en souffrance jusqu'à la récente décision du ministère de la santé de le prendre en charge, dans le cadre de son plan d'action.

APS

ORAN, DÉCHETS VERTS ET ORGANIQUES

Réussite de l'expérience de production de compost

Lancée par le bureau d'Oran de R20 MED en partenariat avec la direction de l'environnement de la wilaya, l'expérience d'une unité pilote de production du compost à partir de déchets verts et organiques a été couronnée de succès.

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qu'ont annoncé ses initiateurs. Cette unité, qui est implantée au centre d'enfouissement technique de Hassi-Bounif, a produit une trentaine de tonnes de compost depuis sa mise en service en septembre 2015, a indiqué Zhor Breksi-Reguig, responsable de la formation au R20 MED, en marge du premier Salon international de l'agriculture qui a eu lieu la 3^e semaine de janvier au Centre des conventions d'Oran (CCO).

Selon l'APS, ce compost est produit à partir de déchets organiques (fruits et légumes récupérés au marché de gros des



fruits et légumes d'El-Kerma) et de déchets verts issus de l'élagage des arbres fournis par la commune d'Oran.

Mme Breksi a expliqué à l'APS que la capacité de cette unité s'élève à une dizaine de tonnes et la fermentation dure 16 jours, précisant qu'il s'agit "d'une expérience pilote qui ne vise pas à commercialiser le produit" et que l'objectif de cette expérience pilote est de transmettre le savoir-faire acquis à qui veut l'exploiter : agriculteurs, industriels ou institutions.

Le stand du R20 MED a reçu la visite de dizaines de professionnels pour se renseigner, dont plusieurs, notamment les

agriculteurs qui se sont déclarés intéressés par la production de compost à partir des déchets organiques (des récoltes pourries qu'ils ont l'habitude d'enfouir), a signalé Mme Breksi.

Fondée en 2010 par plusieurs personnalités connues dans le monde, dont Arnold Schwarzenegger, le R20 MED (Regions of Climate Action) est une organisation non gouvernementale, dont le réseau regroupe des collectivités locales et régionales, des compagnies privées, des organisations internationales et des institutions académiques et financières.

B. M.

OUARGLA, FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉLEVEURS ALGÉRIENS

Adoption de nouvelles méthodes dans l'élevage

Le président de la Fédération nationale des éleveurs algériens (FNEA) a insisté, mi-janvier à Ouargla, sur la nécessaire adoption de nouvelles méthodes modernes dans l'élevage, toutes races confondues, qui permettra l'exportation.

Intervenant lors d'une rencontre régionale sur les activités pastorales, tenue à l'Office des établissements de jeunes (Odej) de Ouargla, Djilali Azzaoui a indiqué que la stratégie et les efforts de la FNEA ne sont pas axés uniquement sur l'approvisionnement du marché national en viandes, mais évaluent en perspective sur l'amélioration des produits animaux à exporter. L'Algérie a une richesse ovine de près de 25 millions de têtes nécessitant des activités d'investissement et de développement de cette activité, notamment à travers les régions steppiques, semi-arides et sahariennes, a soutenu le président de la FNEA, ajoutant que "la réalisation de cet objectif requiert l'implication des éleveurs et la prise en charge de leurs préoccupations".

M. Azzaoui a, à ce titre, mis l'accent sur

la nécessité d'accorder davantage d'importance à l'élevage camelin et le recours aux expériences des spécialistes pour le développement de ce segment en quête d'intérêt, a indiqué l'intervenant, relevant, dans ce cadre, que l'Algérie renferme un effectif de plus de 4 millions de camélidés concentrés pratiquement dans les régions du grand sud du pays.

Pour le responsable du Haut commissariat au développement de la steppe (HCDS), Mustapha Amdjekouh, cette rencontre permet aux éleveurs participants des régions de Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Illizi et d'Ouargla, de soulever leurs problèmes et contraintes et avancer des suggestions à mettre en oeuvre dans l'optique de développer ce segment et contribuer à la promotion de l'économie nationale, hors hydrocarbures. Les ateliers mis sur pied avec la participation de pas moins de 70 éleveurs et maquignons-chevillards ont permis d'aborder plusieurs questions inhérentes au manque d'aires de pacage dans les wilayas du Grand Sud algérien, notam-

ment celles frontalières, avant de proposer aux pouvoirs publics d'accorder des facilités dans ce domaine avec les pays limitrophes. L'absence d'un cadre juridique organisant le patrimoine camelin, la rareté des aliments fourragers, l'orge notamment, au niveau des wilayas de Tamanrasset, Tindouf et Adrar, la carence des produits vétérinaires pour les camélidés importés de certains pays du Golf sont autant de préoccupations soulevées par les participants à cette rencontre. Initiée par le HCDS, dont le siège est à Djelfa, en coordination avec la FNEA, cette rencontre, qui vient en application aux instructions du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, fait partie des quatre rencontres similaires retenues dans les wilayas de Djelfa, Ouargla, El-Bayadh et Tébessa, pour examiner les préoccupations des éleveurs et asseoir un plan d'action à soumettre à la tutelle, ont indiqué les organisateurs.

APS

LAGHOUAT

Installation de 152 transformateurs

152 transformateurs électriques ont été installés, en 2014 et 2015, à travers la wilaya de Laghouat dans le but d'améliorer le réseau d'électricité, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de distribution de la Société de l'électricité et du gaz du centre. Il s'agit de 53 transformateurs installés, au titre du programme quinquennal 2010-2014 au niveau de 29 concentrations d'habitants réparties sur le territoire de 11 communes de la wilaya, a précisé le chef de la cellule de communication à la direction de distribution.

Quelque 645 nouveaux clients ont été reliés au réseau électrique, grâce à cette opération venue renforcer les installations existantes, a ajouté Mourad Ghalem.

Le programme d'urgence 2015 a permis, en outre, de mettre en place 49 autres transformateurs électriques à travers 14 communes, dont Bennacer Benchohra (11), Aflou (6) et Tadjemout (5), pour un coût de plus de 497 millions DA, a-t-il également indiqué. M. Ghalem a fait savoir aussi que 50 équipements similaires ont été installés, au titre du pro-

gramme d'urgence de 2014, dans diverses régions de la wilaya de Laghouat, pour un montant de 410 millions DA. Dans le cadre de l'élargissement du réseau commercial de la Direction de distribution de Sonelgaz, une nouvelle agence commerciale a été ouverte dans la daïra d'Aïn-Madhi, coiffant quatre communes, afin de prendre en charge plus de 5.000 clients pour ce qui concerne le réseau d'électricité et 3.800 clients pour celui du gaz, selon la direction de wilaya du secteur.

APS

TINDOUF

Projet d'une voie ferrée Ghar Djebilet-Abadla

Un projet de "réalisation d'une voie ferrée devant relier Ghar Djebilet (Tindouf) et Abadla (Béchar), sur une distance de 950 km, sera réalisée dans la perspective de l'exploitation des ressources minières que renferme la région de Ghar Djebilet et de hisser cette dernière en pôle de développement économique", a affirmé Boudjemâa Talai, ministre des Transports à la presse, en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Tindouf.

Selon le ministre, cette ligne ferroviaire devra assurer le transport, via la wilaya de Béchar, des minerais, fer et acier, extraits à Ghar Djebilet, vers un port minier à réaliser parallèlement à ce projet de voie ferrée, avant leur acheminement vers les complexes d'Oran et de Jijel à des fins de transformation en produits destinés à l'exploitation et l'exportation vers les marchés internationaux.



M. Talai a mis en exergue les importantes réserves minières existantes et susceptibles de permettre le développement économique du pays hors hydrocarbures.

"Le financement de pareils investissements rentables, aux importantes retombées positives sur l'économie nationale, en général, et le développement local, en particulier, s'effectuera hors trésor public", a fait savoir, par ailleurs, le ministre des Transports.

Lors de sa visite d'une journée dans la wilaya de Tindouf, Talai a inauguré une desserte aérienne hebdomadaire, en aller-retour, entre Alger et Tindouf, assurée par la compagnie Tassili-Airlines, et a fait part, dans ce même cadre, d'une réflexion en cours pour l'ouverture d'autres lignes aériennes reliant Tindouf à d'autres wilayas, et ce, en fonction de la demande.

La ministre a fait savoir, par ailleurs, que la ligne aérienne devant relier Alger à Nouakchott (Mauritanie) via Tindouf sera lancée en avril prochain. Lors de cette visite de travail, Talai a inspecté le chantier, livrable au premier trimestre 2016, d'extension de l'aérogare de l'aéroport Commandant Farradj de Tindouf, pour lequel (réalisation et équipement) a été allouée une enveloppe de plus de 190 millions DA, selon les explications fournies.

Le ministre des Transports a, au terme de sa visite, inauguré le nouveau siège de la compagnie de transport aérien Tassili-Airlines, au centre-ville de Tindouf.

APS

LIBYE

La coalition anti-État islamique affiche son inquiétude

Un gouvernement d'union nationale est sur le point d'être formé en Libye mais l'organisation djihadiste Etat islamique menace le pays pétrolier d'Afrique du Nord et pourrait mettre la main sur ses ressources.

Ce sont là les avertissements du secrétaire d'Etat américain John Kerry. Le chef de la diplomatie américaine s'exprimait à Rome, où se sont réunis les représentants de 23 pays engagés dans la lutte contre l'EI. De Barack Obama à Matteo Renzi en passant par Manuel Valls, les dirigeants de ces pays ont déclaré ces derniers temps que la Libye serait vraisemblablement le prochain lieu de l'affrontement contre le groupe d'Abou Bakr al Baghdadi. Le mouvement djihadiste, qui a pris la ville de Syrte en profitant du vide du pouvoir, s'est déjà attaqué à plusieurs reprises aux installations pétrolières libyennes.

"En Libye, a souligné John Kerry, nous sommes sur le point d'avoir un gouvernement d'union nationale. Ce pays a des ressources. Ce que nous ne voulons pas, c'est qu'un prétendu califat accède à des milliards de dollars de revenus pétroliers."

Cinq ans après la chute de Maammar Kadhafi, l'Onu a fait adopter un plan de transition politique censé aboutir à la formation d'un gouvernement d'unité nationale en lieu et place des deux administrations distinctes qui se disputent la légitimité du pouvoir.

Mais le parlement libyen reconnu par la communauté internationale a rejeté la semaine dernière la composition du gouvernement d'union proposé dans ce



cadre. Les nations de la coalition engagée contre l'EI en Irak et en Syrie depuis août et septembre 2014 envisagent aujourd'hui d'aller combattre les djihadistes en Libye, d'où partent des dizaines de milliers de candidats à l'exil en Europe, mais veulent une autorisation du futur gouvernement d'union.

Le ministre français des Affaires étrangères a toutefois démenti tout projet d'intervention imminent de la France en Libye.

"Je vois des titres dans les journaux (...) disant 'les Français s'apprêtent à intervenir en Libye', c'est totalement inexact. Peut-être y a-t-il des groupes qui veulent faire pression en ce sens mais telle n'est pas la position du président de la République et du gouvernement dans son ensemble", a déclaré Laurent Fabius.

"Ce qui est vrai, c'est que nous sommes préoccupés comme tous par la situation en Libye, pour des raisons évidentes, à cause de la proximité géographique, à cause de l'extension de Daech, à cause

des conséquences que vous évoquez, mais par rapport à ça, quelle est notre position? Pousser pour qu'il y ait un gouvernement d'union nationale et ça c'est le travail, avec notre soutien, (...) de l'envoyé spécial des Nations unies." Son collègue du Foreign Office, Philip Hammond, a quant à lui écarté l'hypothèse de troupes au sol britanniques en Libye tout en laissant entendre que le Royaume-Uni pourrait offrir son aide au gouvernement d'union dans les domaines de la stratégie et du renseignement.

"Nous allons sans nul doute soutenir le nouveau gouvernement libyen de la manière la plus pratique que nous pouvons mais je n'envisage pas une situation où nous serions amenés à envoyer des troupes au sol", a-t-il déclaré, ajoutant qu'il ne s'agirait pas forcément d'une "contribution utile".

"Il y a plein d'hommes armés en Libye", a poursuivi Philip Hammond. "Ce qu'il nous faut, c'est de l'organisation, du commandement, des renseignements

recueillis par des moyens aériens, une organisation stratégique."

John Kerry a de son côté souligné qu'il faudrait du temps pour venir à bout de l'EI.

"Nous n'en sommes toujours pas à la victoire que nous voulons obtenir, et que nous obtiendrons, tant en Syrie qu'en Irak et nous avons vu Daech étendre ses méastases dans d'autres pays, en particulier la Libye", a-t-il reconnu.

Le secrétaire d'Etat a noté cependant que les nations de la coalition anti-EI avaient enregistré des succès notables depuis leur précédente réunion, en juin 2015.

"A l'époque de notre dernière réunion ministérielle, Ramadi (chef lieu de la province irakienne d'Anbar) venait de tomber et un récit particulièrement sombre et dangereux émergeait", a-t-il rappelé. Les forces irakiennes ont depuis repris la ville et, au total, l'EI a perdu 40 % des territoires qu'il contrôlait en Irak, 20% en Syrie.

SYRIE

Les djihadistes crient "au loup"

Les discussions de Genève sur la Syrie prennent l'eau de toutes parts, le régime affirmant ne pas avoir de partenaire pour négocier, tandis que l'opposition exige de nouvelles mesures immédiates en faveur des civils et accusait la communauté internationale d'être totalement "aveugle" face à la tragédie syrienne.

Alors que l'envoyé spécial de l'Onu, Staffan de Mistura, avait mis la pression la veille en déclarant officiellement lancées les discussions de Genève, la journée de mardi a offert une image de confusion totale, illustrant l'extrême difficulté de réunir les belligérants et le fossé entre diplomatie et réalité sur le terrain.

La délégation du régime de Damas s'est entretenue mardi matin pendant plus de deux heures avec M. de Mistura, qui avait rencontré la veille l'opposition. Mais à la sortie de l'entretien, l'ambassadeur syrien à l'Onu Bachar al-Jaafari,

chef de la délégation, a douché les espoirs d'une entrée rapide dans la négociation.

"Nous sommes encore dans la phase préparatoire des pourparlers indirects. Nous attendons toujours de savoir avec qui nous allons négocier et sur quel ordre du jour", a-t-il ajouté, répétant que la partie adverse n'était "pas sérieuse" et "ne traitait pas les questions comme des politiciens professionnels".

La composition de la délégation du Haut comité des négociations (HCN), qui comprend des politiques et des représentants de groupes armés, est fustigée par Damas et ses alliés, qui considèrent comme "terroristes" certains de ses membres.

Le régime joue à Genève une partie beaucoup plus confortable que l'opposition, écartelée entre sa volonté de ne pas apparaître comme celle qui ferait dérailler un processus de paix et son

refus d'entrer dans une négociation sans amélioration concrète sur le terrain.

Un dilemme dont elle peine à sortir, alors que les bombardements se poursuivent sans relâche contre les djihadistes de tous bords. *"Nous avons présenté nos exigences (humanitaires ?). Il n'y a aucune raison de répéter la même chose", a déclaré une porte-parole, Farah Atassi, lors d'une conférence de presse improvisée convoquée devant le Palais des Nations.*

Sur cette place, dont le sol a été tapissé de photos insoutenables de prétendus enfants syriens tués dans des bombardements ou disparus, cela en faisant l'ombrage sur les horreurs commises par leurs pairs, les responsables de l'opposition accusent les forces du régime et les Russes de commettre un "nouveau massacre" à Alep et Homs.

Il est vrai que les islamistes auraient bien aimé une trêve pour reprendre des forces

après avoir laissé des plumes face à l'offensive syro-russe. Après avoir été briefé par les Saoudiens, qui veulent à tous prix la tête de Bachar, ils tentent l'ultime carte de l'humanitaire. Cela même si le Monde entier n'est plus dupe face à ces cis d'orfraies et aux larmes de crocodiles versés. Des milliers de Chrétiens et de Chiites sont massacrés, violés ou poussés sur les routes vers des lendemains incertains par ces mêmes personnes qui plaident pour les droits de l'Homme, mais quel Homme, il faut qu'il soit d'abord et avant tout sunnite et assoiffé de sang pour avoir une place dans ces hordes d'un autre temps. L'intervention des Russes a été très mal perçue par remettant en cause un plan conçu dans des laboratoires occultes pour l'instauration d'un régime de terreur et d'obscurantisme pour mieux mettre la main sur les richesses d'un pays mis à genoux.

32^e PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE ÉCRIVAIN

Appel à participation

Page 13

**32^e PRIX
INTERNATIONAL
DU JEUNE
ÉCRIVAIN
DE LANGUE FRANÇAISE**

Le prix est un hommage à la littérature
Général de la Francophonie, des
Méditerranéens, Français des Antilles, Étran-
gères et de la Francophonie de l'Afrique
du Nord.



Prix International
du Jeune Écrivain
de Langue Française

**282 jeunes écrivains révélés
en 30 ans. Pourquoi pas vous ?**

**VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 27 ANS,
VOUS AVEZ LA PASSION D'ÉCRIRE,
VOUS RÊVEZ D'ÊTRE LUS ET PUBLIÉS...**

ENVOYEZ VOS NOUVELLES !

Avant le 1^{er} avril 2016 : candidats français

Avant le 1^{er} mars 2016 : autres candidats



La 32^e édition du prix international du jeune écrivain de langue française est lancée par l'association pour la création littéraire, voici ce qu'il faut savoir pour participer.



RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES ARTISTES

Un décret exécutif courant 2016

Un décret, actuellement en cours d'élaboration, fixera les relations de travail de l'artiste avec les institutions publiques et privées activant dans le domaine culturel...

Pages 12/13 et 14

RELATIONS DE TRAVAIL POUR LES ARTISTES

Un décret exécutif courant 2016

Un décret, actuellement en cours d'élaboration, fixera les relations de travail de l'artiste avec les institutions publiques et privées activant dans le domaine culturel...

Un décret exécutif, fixant les relations de travail pour les artistes, sera promulgué "au cours de cette année", a indiqué avant-hier à Constantine le président du Conseil national des arts et des lettres (Cnal), Abdelkader Bendaïmache.

"Ce décret, actuellement en cours d'élaboration, fixera les relations de travail de l'artiste avec les institutions publiques et privées activant dans le domaine culturel", a précisé à l'APS le président du Cnal en marge d'une cérémonie de remise d'une soixantaine de cartes professionnelles à des artistes de la ville des Ponts.

M. Bendaïmache a ajouté, dans la même optique, que le prochain décret exécutif définira "les règles qui devront être appliquées dans l'élaboration des contrats de travail des artistes et détaillera l'engagement juridique entre les deux par-



ties". Il a rappelé que le décret relatif à la couverture des artistes et auteurs par la sécurité sociale, adopté par le gouvernement en janvier 2014, a permis de poser les "premiers jalons" de l'organisation du champ culturel algérien.

Soulignant l'apport du "contact direct" du Cnal avec les artistes des

différentes régions du pays, le même responsable a précisé que cette rencontre organisée au palais de la culture Mohamed-Laid Al Khalifa, vise aussi à "s'enquérir des préoccupations des artistes et à essayer d'y trouver des solutions".

Au cours de cette cérémonie, 60 cartes professionnelles ont été remis-

es à des artistes, dont 4 femmes, versés dans différentes formes d'expression artistique. Selon M. Bendaïmache, environ 3.000 cartes professionnelles d'artiste ont été délivrées jusque-là, tandis que 2.000 autres sont en cours d'élaboration.

SCIENCES DE L'ONOMASTIQUE

En pleine dynamique en Algérie

Les sciences de l'onomastique connaissent "une véritable dynamique" en Algérie, a estimé le docteur en sciences du langage à l'unité de recherches sur les systèmes de dénomination en Algérie (Rasyd), Ouardia Yermèche.

"Plusieurs équipes de chercheurs, chapeautées par le Centre national d'anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et l'Unité Rasyd ont été créées dans les domaines de la toponymie et de l'anthroponymie, et œuvrent à présenter des études sur les systèmes de dénomination en Algérie", a précisé à l'APS cette universitaire au deuxième jour des travaux du colloque international sur l'onomastique dans le monde arabe et dans les pays du Sahel.

Elle a ajouté, dans ce contexte, que les différentes recherches inscrites dans la cadre de cette dynamique concernent la recherche du patrimoine onomastique algérien, des noms géographiques, des noms propres "dans toutes leurs composantes et leurs plural-



qu'à relever les dysfonctionnements". Mme Yermèche a précisé que ces mêmes recherches mettent en avant "l'algérianité" de ce patrimoine. Ces recherches sont en mesure, selon elle, de proposer une "politique de normalisation" fondée sur des

graphiques, Abdallah Benacer Al Waliaï, a reconnu que "d'importantes étapes" dans le domaine de la normalisation des noms géographiques ont été franchies dans son pays. Dans les détails, M. Al Waliaï a souligné que 15 institutions conjuguent leurs

graphiques comprenant 73.000 noms propres au royaume a été éditée récemment. Il a aussi souligné que l'essentiel des recherches britanniques sur la toponymie saoudienne, entre 1890 et aujourd'hui, a été revu et réédité locale-

ment dans des dictionnaires comportant plus de 26.000 index. Toujours dans la démarche de normalisation des noms géographiques, l'expert saoudien a précisé qu'une nouvelle encyclopédie sur "les noms géographiques dans la mer Rouge" est en cours d'édition.

Au deuxième jour des travaux de ce colloque international organisé par le département colloques de la manifestation "Constantine, capitale 2015 de la culture arabe", la problématique de la toponymie au Mali a été traitée par Mahamadi Saloum Toure. Le conférencier a détaillé les efforts consentis dans son pays pour l'élaboration d'une toponymie "fiable et harmonieuse" reflétant réellement les langues et les dialectes du Mali.

Leila Belkaim, de l'université de Tiaret, a abordé, quant à elle, les noms propres dans des œuvres de Yasmine Khadra comme *Chants cannibales*, *Les agneaux du seigneur*, *L'écritain* et *Ce que le jour doit à la nuit*.

CULTURE

CONCOURS DE PEINTURE

En hommage à Ahmed et Rabah Asselah

La fondation Asselah-Ahmed-et- Rabah lance un concours destiné aux peintres algériens, amateurs et/ou professionnels.

Ouvert aux artistes-peintres, le concours lancé en hommage aux deux martyrs de la décennie noire, aura un thème libre. Les artistes algériens pourront ainsi déposer leurs œuvres, au format 150*130cm, du 1^{er} au 28 février, et remplir un formulaire d'inscription au niveau du siège de l'Association qui se trouve au 29 boulevard Zighout-Youcef, Alger.

Un jury qualifié, composé de 7 membres, présélectionnera les œuvres finalistes, qui seront exposées du 3 au 5 mars. Il est à noter que le samedi 5 mars, journée commémorative de l'assassinat de Ahmed et Rabah Asselah, manquera la remise des prix.

100.000 DA au premier prix du concours amateur, et un autre de 200.000 DA destiné au prix professionnel.

LANCÉ PAR L'INSTITUT FRANÇAIS

D'ALGÉRIE

Un concours de la "nouvelle fantastique"

En plus du Prix du jeune écrivain, un autre concours littéraire est proposé aux auteurs algériens : le concours de la nouvelle fantastique, lancé par l'Institut français d'Algérie pour la troisième fois.

Souvent délaissé, le genre fantastique est au cœur de ce concours, qui a la particularité d'arborer un nouveau thème à chaque édition.

Cette année, le thème abordé par les participants sera "Les fous du stade" et ce, à l'orée des Jeux Olympiques et de l'Euro 2016.

L'institut français donne pour piste la compétitivité et le dépassement de soi que l'on retrouve dans les activités sportives. Tant d'émotions se voient liées à ce thème et la victoire comme la défaite feront tout le dénouement du récit.

Les participants doivent répondre à quelques conditions avant de pouvoir envoyer leurs œuvres. Leur âge doit être compris entre 18 et 35 ans et ils doivent impérativement être de nationalité algérienne et résider sur le sol algérien.

Les nouvelles ne peuvent contenir que dix pages au maximum et être rédigées en langue française en Times New Roman de taille 12. Un jury composé d'écrivains, d'éditeurs, de spécialistes de la littérature et de représentants de l'Institut sera chargé de sélectionner les dix meilleurs textes qui seront rendus publics le 31 juillet 2016 et feront l'objet d'une parution aux éditions MédiaPlus, tandis que la meilleure de ces dix nouvelles sera primée.

A l'issue du concours, les 10 auteurs sélectionnés seront amenés à participer à des ateliers d'écritures afin de perfectionner leurs plumes et de rencontrer des professionnels de l'édition. Pour participer, il suffit d'envoyer les nouvelles avant le 31 mai 2016 à l'adresse suivante : concoursnouvellesfantastiques@if-algerie.com.

La 32^e édition du prix international du jeune écrivain de langue française est lancée par l'association pour la création littéraire, voici ce qu'il faut savoir pour participer.

Encore un concours qui appelle les jeunes passionnés d'écriture à candidater et les encourage à dévoiler leurs talents. Pour les candidats algériens ou d'autres nationalités que française les œuvres sont à remettre avant le 1^{er} mars 2016, les limites d'âge sont fixées entre 15 et 27 ans et vous pouvez envoyer jusqu'à deux textes.

Le concours concerne les œuvres inédites écrites en prose et en langue française, qui devront répondre à une présentation strictement définie au risque d'être refusées :

32^e PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE ÉCRIVAIN

Appel à participation

32^e PRIX INTERNATIONAL DU JEUNE ÉCRIVAIN DE LANGUE FRANÇAISE

282 jeunes écrivains révélés en 30 ans. Pourquoi pas vous ?

VOUS AVEZ ENTRE 15 ET 27 ANS, VOUS AVEZ LA PASSION D'ÉCRIRE, VOUS RÉVEZ D'ÊTRE LUS ET PUBLIÉS...

ENVOYEZ VOS NOUVELLES !

Avant le 1^{er} avril 2016 : candidats français
Avant le 1^{er} mars 2016 : autres candidats



– Chaque œuvre doit comporter 5 pages au minimum et 15 au maximum, écrit en Times New Roman, corps 12, interligne de 1.5 et marges de 2.5cm de chaque côté.

– Les pages doivent évidemment être numérotées et les textes doivent impérativement avoir des titres, l'anonymat est interdit.

CHEIKH EL HASNAOUI

Projection le 10 avril à Paris



Le chantre de la musique kabyle, Cheikh El Hasnaoui, sera le sujet d'une projection le 10 avril à Paris.

Le Centre culturel algérien de Paris (CCA) projettera

vendredi 10 avril à 20h *Cheikh El Hasnaoui*, un film de Abderrazak Larbi-Cherif. Exilé durant une grande partie de sa vie et décédé en 2002 sur l'île de la Réunion,

Cheikh El Hasnaoui aura chanté la femme, l'Algérie, l'exil ainsi que l'identité kabyle, à travers ses célèbres chansons *Intas ma dyas*, *Sani, Sani et La Maison Blanche*.

Cheikh El Hasnaoui (Mohamed Khelout pour l'état civil) est un chanteur, musicien et auteur-compositeur-interprète kabyle. Son nom d'emprunt se réfère à sa région natale l'aarch des Ihassenawen (Iesnawen), confédération des Aït Aïssi, où il naît le 23 juillet 1910 au hameau de Taalib, village de Tadart Tamougrant dans la commune de Beni Zmenzer, situé au sud de la ville de Tizi-Ouzou. Il est décédé à Saint-Pierre de la Réunion le 6 juillet 2002.

L'essentiel de son répertoire est composé de 29 chansons kabyles et 17 en arabe algérien. En 1968, il enregistre ses dernières chansons : *Cheikh Amokrane*, *Halla hop*, *Merhiva*, *Ya noujdjoum elil*, *rod balek*. Il quitte définitivement la scène artistique après ces enregistrements. Cheikh El Hasnaoui est considéré comme une figure de proue de son genre musical et un symbole aussi de l'Algérie réconciliée avec ses identités.

Cheikh El Hasnaoui souvent associé à un titre majeur intitulé *La Maison-Blanche* s'illustre dès les années 30 en créant un style propre à lui et reconnaissable à sa cascade de voix grave, aux sonorités lancinantes du banjo et à ses textes qui évoquent la douleur sentimentale. Douleur pour laquelle Cheikh El Hasnaoui s'exile en France. Le thème de l'exil deviendra par ailleurs le leitmotiv d'une grande partie de son œuvre.

De Lounès Matoub à Lounis Aït Menguellet ou plus tard Kamel Messaoudi et bien d'autres s'inspirent ou évoquent l'œuvre musicale de Cheikh El-Hasnaoui, pour sa musique ou sa thématique récurrente de l'exil comme source d'inspiration. Notez que la projection est gratuite et ouverte au public.



Des scènes tournées dans l'espace en Imax

Le réalisateur du prochain volet de la saga *Star Wars IX*, Colin Trevorrow, a soumis l'idée de réaliser le neuvième épisode dans le vide interstellaire. *Disney* et *LucasFilm* n'auraient pas exclu cette folle proposition.

Tourner des scènes de *Star Wars IX* dans l'espace ? L'idée de Colin Trevorrow a de quoi faire rêver plus d'un fan. À l'occasion du festival Sundance, le réalisateur du prochain volet de la saga *Star Wars*, a déclaré : "J'ai posé la question à Disney et

LucasFilm : est-il possible pour nous de tourner un film *Imax* dans l'espace d'aujourd'hui pour *Star Wars* ? Je n'ai pas pour le moment pas eu de réponse, mais ils ont déjà tourné en *Imax* dans l'espace !" Le but ? Rendre *Star Wars IX* plus réaliste, en utilisant de vraies images de l'espace et moins d'effets spéciaux. Le réalisateur Christopher Nolan, également invité au festival Sundance, a soutenu son confrère : "C'est assez drôle, nous avons eu cette conversation pour *Interstellar*. Il y

a des images incroyables que l'on peut tirer de l'espace de nos jours." Si Colin Trevorrow arrive à convaincre la production du film, il aurait jusqu'en 2019 pour mener à bien son projet. Visiblement en quête d'authenticité, le réalisateur de *Jurassic World* désire également tourner *Star Wars IX* sur une pellicule 35 mm et non pas en numérique, comme ses deux prédécesseurs *J. J. Abrams* (*Star Wars VII*) et *Rian Johnson* (*Star Wars VIII*).

MURMURES À LA JEUNESSE

Christiane Taubira confond 2 grands chanteurs français

Adeptes de littérature, Christiane Taubira s'y connaît visiblement moins bien en chanson française... C'est en tout cas le sentiment qu'elle donne dans son nouveau livre "Murmures à la jeunesse", paru hier, moins d'une semaine après sa démission du gouvernement.

Dans son ouvrage, dans lequel elle explique notamment pourquoi elle est contre la déchéance de nationalité, l'ancienne garde des Sceaux écrit la phrase suivante alors qu'elle énumère pêle-mêle des personnalités qui

l'ont inspirée : "Que sait-on de la force dépouilleuse de la passion si l'on ne sait qu'il est 'des terres brûlées donnant plus de blé qu'un meilleur avril', si l'on n'a fondu en titubant avec Jacques Brel suppliant *Ne me quitte pas* ? Que sait-on des ailes que donne l'ivresse de l'autre si l'on n'a pris leçon de Jean Ferrat se perdant dans *La Quête jusqu'à la déchirure* ? Problème : *La Quête* n'est pas une chanson de Jean Ferrat, mais de Jacques Brel (encore lui), que ce dernier a écrit en 1967, pour la version française de la comédie musicale américaine *L'Homme de la Mancha*. La preuve en vidéo : La bourde de Christiane Taubira a évidemment fait la joie des internautes sur Twitter. Comme quoi, il n'y a pas que Nicolas Sarkozy qui raconte des bêtises dans ses écrits !



JEFFERSON AIRPLANE

Mort de sa première chanteuse et de son guitariste



Après Paul Kantner, décédé le 28 janvier, on apprend que Signe Toly Anderson, l'une des premières voix du groupe de rock psychédélique s'est éteinte le même jour.

Le destin est cruel. Les nostalgiques de Woodstock voient disparaître en l'espace de 24h une deuxième figure du groupe Jefferson Airplane. Signe Toly Anderson, la première chanteuse de cette formation née à San Francisco est morte à 74 ans, a annoncé ce week-end Marty Balin, l'un des fondateurs.

"Une douce femme nous a quittés. J' imagine qu'elle et Paul se sont réveillés au paradis et ont dit : Hey, qu'est-ce que tu fais là ? Montons un groupe de musique", a-t-il écrit sur les réseaux soci-

aux samedi. Une déclaration illustrée par un cliché montrant le groupe réuni au grand complet.

Funeste ironie du sort, Signe Toly Anderson avait le même âge, 74 ans, que le guitariste Paul Kantner. Son passage au sein du groupe hippie fut bref. Si elle figure sur le premier album Jefferson Airplane *Takes off*, sorti en 1966, elle décide de quitter la troupe la même année, pour élever sa fille. Elle sera éclipsée par Grace Slick.

Celle qui a marqué la génération hippie et beatnik des années 60-70, au sein du groupe psychédélique, laisse derrière elle l'image d'une femme unique, comme l'a écrit le chanteur Marty Balin sur sa page Facebook.

STEVE JOBS

"Méchamment génial"

Danny Boyle dresse un portrait grinçant du père d'Apple, avec Michael Fassbender dans le rôle-titre.

Voilà un portrait qui détonne. On devinait l'ancien patron et cofondateur d'Apple — décédé en 2011, à 56 ans, des suites d'un cancer — à la fois bourreau de travail, génie créatif mais aussi mégalomane égocentrique. Danny Boyle fait de Steve Jobs un personnage odieux, incapable de se remettre en cause et insensible à ses proches. Le film est moins un biopic qu'un parti pris radical imaginé par le scénariste Aaron Sorkin, déjà auteur de *The Social Network*, portrait du fondateur de Facebook. On se retrouve spectateur de l'envers du décor de trois keynotes, ces grands-messes animées par la star Steve Jobs pour présenter un produit phare. Danny Boyle imagine les moments précédant son entrée en scène : avant de dévoiler le

Macintosh en 1984, à la sortie de son ordinateur NeXT, en 1988, alors qu'il vient de se faire évincer d'Apple, et enfin l'iMac, en 1998, qui signe son retour en fanfare dans l'entreprise qu'il a fondée.

Des disputes très romancées

Le procédé, tel un drame en trois actes, est à la fois malin et déroutant. S'il a l'avantage d'éviter la biographie prévisible, il nous plonge dans trois situations irréalistes. On ne croit évidemment pas une seconde que l'homme, si attaché à atteindre la perfection pour ses prestations publiques, ait accepté, juste avant de monter sur scène, d'affronter lors de longues joutes verbales sa responsable marketing, son ex-comparses fondateur d'Apple — le P-DG d'alors — ou encore sa fille qu'il refusait de reconnaître. Les interprétations magistrales de



Michael Fassbender et de Kate Winslet font toute la force de ce Steve Jobs. L'homme y apparaît comme il était avec ses collaborateurs. Cassant, exigeant, sans concession aucune. Ils réussissent pourtant à tirer un soupçon d'hu-

manité chez un Steve Jobs tourmenté par sa condition d'enfant rejeté puis adopté, clé de son succès, de son caractère imbuvable et de son implacable besoin de reconnaissance.

DÉDIÉE AU 9^e ART

Bougie en bulle

Amoureux de la bande dessinée, plus besoin d'attendre le mois d'octobre et le désormais incontournable Fibda. Bougie en bulles, manifestation à Béjaïa, revient pour sa seconde édition en mars 2016. C'est du 27 au 28 mars 2016 au niveau de la maison de la culture de Béjaïa que les bédésistes du pays et les passionnés de mangas et de comics, permettant d'avoir un événement d'envergure dédié à ce genre, en dehors d'Alger.

Initiative de jeunes actifs de la capitale des hammadites, Bougie en bulle entend mettre en lumière la BD algérienne, ainsi que les jeunes talents de cet art. Des cosplays, des concours de jeux vidéo ainsi qu'une soirée d'observation astronomique.

Conduire : C'est bon pour la santé des seniors !

Continuer à conduire le plus longtemps possible ne permet pas seulement aux personnes âgées de rester indépendantes : une nouvelle étude américaine montre en effet que les seniors qui conduisent encore sont également en meilleure santé.

Une équipe de chercheurs de la Mailman School of Public Health (rattachée à l'université Columbia de New York) a en effet examiné 16 études précédentes s'étant penchées sur la santé de conducteurs des deux sexes âgés de 55 ans et plus, puis a comparé ces résultats avec des données provenant de conducteurs actuels. Conclusion : après l'arrêt de la conduite, les seniors voient leur risque de développer des symptômes dépressifs quasiment doubler. La probabilité d'être admis dans une maison de retraite ou un foyer spécialisé est alors multipliée par cinq. De même, bien que beaucoup de ces seniors aient arrêté de conduire par suite d'un déclin de leurs capacités physiques et cognitives, les résultats de l'étude montrent clairement qu'il n'a fait qu'empirer après leur abandon du volant. L'arrêt de la conduite a également provoqué une réduction de



51 % de la taille des cercles sociaux, les femmes connaissant une baisse plus forte dans ce domaine que les hommes. Ceci pourrait contribuer à l'aggravation de l'état de santé observé dans les autres domaines.

« Les personnes âgées qui ont arrêté de conduire substituent petit à petit les activités intérieures et domestiques aux activités extérieures, et il se peut que ces activités d'intérieur ne soient pas aussi bénéfiques pour la condition physique qu'une occupation extérieure, comme un emploi ou une activité bénévole, explique Thelma Mielenz, l'une des responsables de

l'étude. Quand le temps est venu de cesser de conduire, il est important d'établir un programme personnalisé pour préserver ses fonctions de mobilité et sa vie sociale. »

Des conducteurs plus sûrs, mais aussi plus fragile

Selon l'Association américaine de l'automobile (AAA), les seniors sont parmi les conducteurs les plus sûrs, et leur risque d'accident est moindre, car ils portent plus facilement leur ceinture, respectent mieux les limitations de vitesse et sont moins susceptibles de prendre le volant après avoir con-

sommé de l'alcool.

Cependant, leur fragilité allant croissant, les seniors sont naturellement plus enclins à souffrir de blessures graves – ou à trouver la mort – en cas d'accident. En prenant en compte ce risque accru, l'AAA a lancé en 2003 aux États-Unis un programme spécifique (Lifelong Safe Mobility) destiné à permettre aux seniors de continuer à conduire le plus longtemps et le plus sûrement possible, et à rester mobiles même après leur arrêt de la conduite. Les résultats de cette étude sont publiés dans le *Journal of the American Geriatrics Society*.

Alzheimer, une maladie transmissible ?

La maladie d'Alzheimer est une maladie neurodégénérative fréquente qui n'est généralement pas considérée comme transmissible. Cependant, des chercheurs ont trouvé des signes de cette maladie dans le cerveau de jeunes patients ayant reçu une greffe de dure-mère (l'une des trois méninges) et qui sont décédés plus tard de la maladie de Creutzfeldt-Jakob. La maladie de Creutzfeldt-Jakob est une encéphalopathie caractérisée par la dégénérescence de l'encéphale qui apparaît spongiforme. Cette maladie peut être sporadique – avec environ un cas pour un million d'après l'OMS – ou transmissible par accident, via son agent causal. Ce dernier peut se transmettre de différentes façons :

- lors d'une chirurgie ;
- par l'utilisation d'hormones de croissance provenant d'hypophyse de patients décédés ;
- par l'alimentation – par consommation de viande d'animaux contaminés par l'ESB.

La maladie d'Alzheimer se caractérise quant à elle par une démence progressive et, au niveau anatomique, par des plaques formées par les peptides bêta-amyloïdes. Or, des maladies neurodégénératives comme la maladie de Parkinson, la maladie d'Alzheimer et les maladies à prions présentent des



similarités : dans toutes ces maladies, des protéines s'agglutinent et recrutent d'autres monomères pour former des agrégats. Ce phénomène est la base du caractère infectieux des prions. Mais dans quelle mesure le peptide bêta-amyloïde de la maladie d'Alzheimer pourrait-il se comporter comme un prion ?

Dans des travaux récents parus en 2015 dans *Nature*, une équipe de recherche avait déjà suspecté la maladie d'Alzheimer d'être transmissible dans certaines circonstances. En effet, des structures typiques de la maladie d'Alzheimer avaient été observées chez des personnes qui avaient eu une maladie de Creutzfeldt-Jakob suite à un traitement avec une hormone de

croissance provenant de glandes de cadavres. Ces chercheurs avaient donc déjà émis l'hypothèse d'une possible transmission des amyloïdes.

Des plaques amyloïdes dans les cerveaux de patients greffés jeunes

C'est pourquoi des scientifiques des universités de Zurich et de Vienne ont voulu étudier les cerveaux de patients ayant eu une greffe de dure-mère. Malheureusement, comme certains donneurs de dure-mère étaient infectés par des prions, la greffe a transmis cette maladie fatale aux receveurs. Les chercheurs ont utilisé des techniques d'immunohistochimie pour détecter les plaques amyloïdes dans

les cerveaux de sept patients âgés de 28 à 63 ans, tous décédés d'une maladie de Creutzfeldt-Jakob après avoir eu une greffe de dure-mère entre 11 et 25 ans avant leur décès. Les chercheurs ont aussi examiné les cerveaux de personnes qui avaient eu une maladie de Creutzfeldt-Jakob sporadique, pour comparer avec les patients greffés.

Ils ont trouvé des plaques amyloïdes chez cinq des sept patients greffés. Ces plaques étaient détectées de manière bien plus fréquente par rapport à ceux qui n'avaient pas eu de greffe de dure-mère. Or, les plaques amyloïdes sont plutôt rares chez les sujets jeunes ; elles pourraient donc avoir été provoquées par la greffe.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction des Equipements Publics

N.I.F : 000007019004951

Rue Ahmed Ouamane Biskra

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°05D.E.P./B.M./2016

Direction des Equipements Publics de la Wilaya de BISKRA, sise à Ahmed Ouamane Biskra

Lance un avis d'appel pour la réalisation :

Projet : ACHÈVEMENT DE LA Réalisation D'un Groupe Scolaire Type (B) aLa Commune -Foughala-**Condition de présélection :**

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale Bâtiment) Catégorie **deux (02)** et plus, Peuvent se présenter à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise Avenue Ouamane Biskra pour retirer le cahier des charges.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales Pour la : **ACHÈVEMENT DE LA Réalisation D'un Groupe Scolaire Type (B) aLa Commune -Foughala-**

Le pli extérieur doit être anonyme et ne comporte que le N°05 et l'objet de l'appel d'offre. Les trois plis intérieurs séparés et cachetés : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces désigner au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire tout documents permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la Récapitulation

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP,

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise Avenue Ouamane Biskra, avant 12.00H au plus tard du le quinzième (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 H en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra Bureau des Marchés, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation

Midi Libre n° 2699 - Jeudi 4 février 2016 - Anep - 404 853

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

Direction des Equipements Publics

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°04 D.E.P./B.M./2016

Direction des Equipements Publics de la Wilaya de BISKRA, sise à rue Ahmed Ouamane Biskra

Numéro d'identification fiscale (NIF) du service contractant 000007019004951 lance un avis d'appel ouvert avec exigences de capacités minimales pour la :

Réalisation d'un Collège B6/2008 à Biskra (Cité 1187 logements)

Lot N°01 : Bloc Administratif
Lot N°02 : Bloc Pédagogique « A »
Lot N°03 : Bloc Pédagogique « B »
Lot N°04 : Bloc Pédagogique « C »

Condition de présélection :

Les entreprises intéressées et titulaires d'un certificat de qualification (Activité principale Bâtiment) Catégorie 02 et plus, Peuvent soumissionner pour un plusieurs lots mais ne peuvent avoir droit qu'un (01) seul lot, le 2e lot sera attribué au 2^e classé moins disant et de se présenter à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise Avenue Ahmed Ouamane Biskra pour retirer le cahier des charges.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous plis cachetés avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.

Le pli extérieur regroupant les 03 plis intérieurs doit être anonyme et ne comporte que le N°04 et l'objet de l'appel d'offre. Les trois plis intérieurs séparés et cachetés comprennent : dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise le N° et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature, déclaration de probité, et les pièces désigner au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à souscrire tout documents permettant d'évaluer l'offre technique.

Offre financière : contient la lettre de soumission, le bordereau des prix unitaires (PBU), le détail quantitatif et estimatif (DQE) et la Récapitulation

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 15 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP,

Les offres doivent être déposées au bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres à la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra, sise Avenue Ahmed Ouamane Biskra, avant 12H au plus tard du quinzième jour à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP.

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 120 jours à partir de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14H en séance publique au siège de la direction des Equipements Publics de la wilaya de Biskra Bureau des Marchés, bureau de la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres. Cet avis tient lieu d'invitation

Midi Libre n° 2699 - Jeudi 4 février 2016 - Anep - 404 854

**REPUBLIQUE ALGERIENNE
DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE OUARGLA
DAIRA DE TAIBET
COMMUNE DE TAIBET
CODE FISCAL 096230159100142**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
RESTREINT N° : 02/2016**

Le Président de la commune de Taibet lance un avis d'appel d'offres national restreint pour :

Réalisation d'un complexe d'eau à Taibet Centre première tranche

Toutes les entreprises activité principale hydraulique classées en catégorie 04 et plus et désirent participer dans l'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du service technique contre paiement de : **2000,00 DA**. Les offres doivent être déposées dans une enveloppe anonyme portant la mention suivante (A ne pas ouvrir) À Monsieur le Président de l'APC de Taibet Avis d'appel d'offre national restreint

Réalisation d'un complexe d'eau à Taibet Centre première tranche

Cette enveloppe inclus deux enveloppes la première pour l'offre technique et l'autre pour l'enveloppe financière chacune composées séparément des pièces suivantes :

L'offre technique est constituée des pièces suivantes :

- 1-Copie du certificat de qualification et classification professionnelles (activité principale hydraulique, catégorie 04 et plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- 2-Copie de registre de commerce
- 3-Casier judiciaire de la 1ère responsable de l'entreprise en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- 4-Copie de la carte d'immatriculation fiscale
- 5-Copie extrait de rôle apuré ou accompagnée d'un échéancier en cas de dette et plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- 6-Copie mise à jour des CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité à la date d'ouverture des plis
- 7-Planning prévisionnel d'exécution des travaux détaillé
- 8-Déclaration à souscrire contient tous les renseignements datée et signée
- 9-Déclaration à probité contient tous les renseignements datée et signée
- 10-Cahier des prescriptions spéciales (CPS) générale et différentes daté, signé et cacheté par le soumissionnaire
11. Références professionnelles justifiées de l'entreprise (les projets réalisés durant les 10 dernières années (2005 à 2014) justifiés par des attestation de bonne exécution
12. Copie des bilans fiscaux des 03 dernières années (2012 à 2014) et positive
13. Moyens matériels mis à la disposition du projet appuyés par justifications de propriété (suivant le cahier des charges) année actuelle
14. Copie des moyens humains mis à la disposition du projet appuyé par justifications (diplôme + assurances CNAS) année actuelle
15. Copie certifiée conforme de certificat de dépôt des comptes sociaux des entreprises concernées (EURL - SNC - SARL- SPA...) en cours de validité en date d'ouverture
16. Ordre du versement le cahier des charges 2000 DA

L'offre financière est constituée des pièces suivantes :

1. Lettre de soumission remplie, signée, datée et cachetée
2. Bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
3. Devis estimatif et quantitatif rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire

NB : L'offre technique et L'offre financière doivent être cachetées en toutes les pages par soumissionnaire

Le délai de préparation des offres est fixée à **21 jours** à partir de la première date de parution dans le BOMOP ou la presse.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de la préparation des offres et l'heure limite de dépôt des offres est fixée à **14h00**, et l'ouverture des plis sera au même jour à 14h30.

Les entreprises participées invitées pour la présence de l'opération de l'ouverture des plis et cette annonce c'est comme une convocation.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée égale de **90 jours** + durée de préparation des offres.

Midi Libre n° 2699 - Jeudi 4 février 2016 - Anep - 404 858

FOOTBALL, CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Le trio de tête en déplacements périlleux

La 19^e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis prévue vendredi et samedi, offrira un plateau royal avec les déplacements périlleux du trio de tête, alors que la capitale sera au rendez-vous avec un derby algérois prometteur entre le NAHD et l'USMH.

PAR MOURAD SALHI

Cette journée s'annonce particulière puisque les clubs du haut du tableau vont se mesurer aux mal classés. L'USMA, vainqueur contre la JSK lors de la précédente journée se rendra à l'ouest du pays pour donner la réplique au MCO. Les Rouge et Noir, qui ont pris dix points d'avance sur leur poursuivant direct, le CRB tenteront de maintenir leur bonne dynamique. Mais leur mission est loin d'être une simple sinécure face à une équipe d'El Hamri qui ne veut pas rater cette belle opportunité à domicile pour glaner les trois points de la victoire et améliorer leur position au classement général. Le CR Belouizdad se rendra, de son côté, à Tizi-Ouzou pour affronter la JS Kabylie, qui se trouve actuellement dans une position dangereuse au classement général, n'aura pas d'autre alternative que de l'emporter à domicile pour quitter la zone rouge. Le Chabab, quant à lui, se présentera au stade du 1^{er}-Novembre avec la ferme intention de remporter la victoire qui lui permettra de préserver sa place de dauphin. Le moindre faux pas lui coûtera sa place. Juste derrière, le MO Béjaïa, qui



occupe la 3^e place au classement général avec une seule unité de retard sur le dauphin, effectuera un déplacement périlleux à Constantine pour se mesurer au CS Constantine qui a renoué avec la victoire en battant l'ES Sétif. Les poulains de Abdelkader Amrani qui restent sur une victoire à domicile face au Mouloudia d'Oran, tenteront de réaliser un exploit qui leur permettra de garder le contact avec le peloton de tête. Une seconde rencontre de suite à domicile que les hommes de Didier Gomez ne veulent pas rater pour confirmer leur réveil. Le MC Alger, qui est à la 4^e place au classement général avec un total de 27 points, recevra l'USM Blida au stade Omar-Hamadi de Bologhine. Une bonne occasion pour glaner trois autres points et continuer la marche en avant. Mais atten-

tion, les gars de la ville des Roses ne se présenteront pas à Soustara dans la peau d'une victime expiatoire, mais feront de leur mieux pour gagner. L'USM Harrach qui est revenue bredouille de son déplacement à Oran, affrontera le NA Hussein Dey dans un derby très disputé de part et d'autre. Le DRB Tadjenanet, revenu de Blida avec un précieux point, accueillera l'ASMO dans un rendez-vous qui s'annonce a priori à l'avantage de l'équipe locale. L'ES Sétif qui n'est pas loin de la zone des relégables, aura une belle opportunité de se racheter en accueillant le RC Relizane au stade du 8-Mai-45. Le rendez-vous de la capitale des Hauts-Plateaux s'annonce à l'avantage des Sétifiens.

M. S.

CAN-2016 DE HANDBALL

Les joueurs ont tout donné

La Fédération doit assumer la responsabilité de l'échec. Les joueurs de la sélection algérienne masculine de handball ont "tout donné" lors de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2016) disputée au Caire, a jugé mardi l'ancien international des Verts Hammou-Salim Nedjel, estimant que la Fédération algérienne (FAHB) devait assumer "pleinement" la responsabilité de l'échec. Championne d'Afrique-2014, l'Algérie a perdu son trophée et même le dernier billet qualificatif pour le Mondial-2017 en France après l'amère défaite en match de classement pour la 3^e place face à l'Angola (25-19). "J'ai beaucoup apprécié l'engagement, la volonté et l'envie de réussir quelque chose chez nos joueurs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes, mais malheureusement, ils n'avaient pas les moyens physiques et le volume de jeu nécessaire pour rivaliser avec les meilleurs", a déclaré à l'APS Nedjel. Le premier tour s'est soldé par quatre victoires des Verts face au Cameroun, au Nigeria, au Gabon et au Maroc, contre une défaite en ouverture du tournoi devant l'Egypte. En quarts de finale, l'Algérie a battu la RD Congo avant de se faire éliminer dans le dernier carré par la

Tunisie. "L'enchaînement des matchs a montré la limite des capacités physiques et même de la cohésion de notre équipe. Le hasard et la chance n'ont plus trop de place dans le sport moderne. Nous avons payé les frais d'une non-préparation et la Fédération qui n'a aucune stratégie claire doit assumer seule cet échec qui a fait vraiment mal aux amoureux de la petite balle", a dit l'ex-arrière droit du MC Oran (43 ans). "Changement radical" pour sauver le handball algérien. D'autre part, Nedjel qui a participé avec les Verts à cinq Mondiaux, a salué le "courage" du sélectionneur national Salah Bouchecriou qui a "osé" prendre le risque d'accepter de diriger l'équipe à trois mois du début de la compétition. "Bouchecriou a tout simplement répondu à l'appel de l'Algérie en acceptant une mission qualifiée de suicidaire par certains. Il n'a pas eu assez de temps pour monter une équipe compétitive, mais il a quand même tenté de réussir son coup", a enchaîné l'entraîneur au centre de formation du Paris Saint-Germain et consultant de la chaîne beIN Sports. L'ancien international algérien a appelé à procéder à un "changement radical" au niveau de l'instance fédérale qui a échoué,

selon lui, à tous les niveaux. "La préparation n'a pas été à la hauteur pour réussir une bonne CAN. Vous n'avez qu'à comparer la qualité de notre préparation avec celle des Tunisiens ou des Egyptiens. Les sélections africaines progressent d'une édition à une autre et nous, on perd notre handball d'année en année. Nos adversaires étudient notre jeu et il faudra prendre très au sérieux ce paramètre", a-t-il averti. Après le sacre d'Alger-2014, l'équipe nationale a été mise "au frigo" pendant plus de sept mois et une 24^e et dernière place au Mondial-2015 disputé au Qatar a sanctionné cette participation. Le même scénario s'est reproduit avec 8 mois d'inactivité avant la CAN-2016. "Un bilan s'impose pour relancer la discipline et ceux qui sont responsables de cette situation catastrophique doivent partir, et vite. L'Algérie est un pays de hand, il est inadmissible que des incompetents continuent à gérer la discipline qui a donné de grandes satisfactions au pays", a conclu Nedjel qui, durant sa riche carrière, a porté notamment les couleurs du Celta Vigo (Espagne) puis de Boulogne-Billancourt et de l'US Créteil (France).

QATAR, CLUB AL SADD

Bounedjah qualifié

Recruté l'été dernier pour un contrat de trois ans, en provenance de l'Etoile Sportive du Sahel par Al Sadd, Baghdad Bounedjah avait été prêté dans la foulée pour six mois au club tunisien.

Le club qatari remplissant à l'époque le quota de 4 joueurs étrangers autorisé, Al Sadd avait opté pour un prêt de six mois de son attaquant à son ancienne équipe. C'est durant ce second passage que l'Algérien s'était blessé à la cheville à l'occasion de la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine contre les Sud-Africains d'Orlando Pirates. Opéré dans la foulée, Bounedjah est désormais remis de sa blessure et le club qatari espère un retour prochain à la compétition de son attaquant de 24 ans (la fin du mois étant évoquée). Le club d'Al Sadd, qui s'est séparé de son attaquant brésilien Muriqi (transféré en Chine), a inscrit l'Algérien pour le remplacer. Bounedjah est donc éligible autant pour les compétitions domestiques qu'asiatiques.

ROUMANIE, ÉQUIPE PETROLUL

Ziani a débuté en amical

Tout fraîchement arrivé au club, Karim Ziani, a débuté son aventure avec la formation roumaine du Petrolul, un challenge qui s'annonce des plus compliqués tant le club vit des moments difficiles en Liga 1. Le club roumain disputait ce mardi un match amical face aux Tchèques de Příbram, l'occasion de lancer l'ex-international algérien. Entré en jeu à la 62^e, il l'a emporté avec son équipe (2-1). Bon pour le moral pour les deux parties, en attendant de reprendre la compétition dimanche 14 février sur le terrain du CS U Craiova. Décroché, Petrolul occupe la dernière place de l'élite roumaine avec 8 petits points après 23 journées.

JEUX ARABES
DES CLUBS FÉMININS

Coup d'envoi de la 3^e édition à Sharjah

La 3^e édition des Jeux arabes des clubs féminins a débuté mardi soir à Sharjah (Emirats arabes unis) avec la participation de 55 clubs représentant 17 pays dont l'Algérie. Huit disciplines sont inscrites au programme de ces joutes : volley-ball, basket-ball, athlétisme, escrime, tir sportif, tennis, tir à l'arc et équitation (saut d'obstacles). L'Algérie sera représentée par l'OC Alger en basket-ball et le club de Larbaâ en tennis de table. Cette compétition, lancée en 2012, se déroule cette année sous le slogan "Le stade : ton monde, partageons les moments de victoire".



Offres d'emplois Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits

- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels

- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client

- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire

- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques

- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés

à la direction

- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste

- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discretion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi

- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans
- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Comment répondre à nos annonces

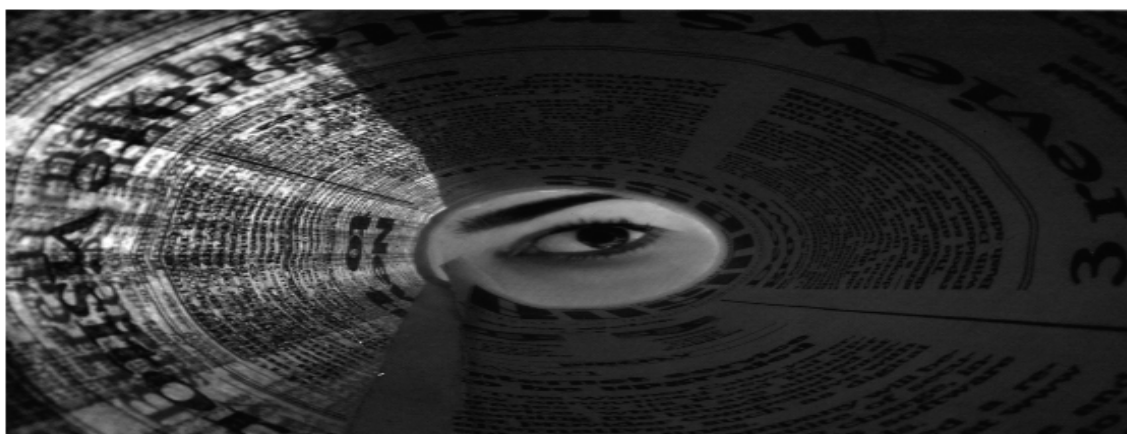
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site : www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

MIDI

Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Galette kabyle aux herbes



Ingrédients :

1 kg de semoule moyenne
500 g de feuilles fraîches d'ail
500 g de feuilles vertes d'oignon
1 bouquet de menthe crépue (the-maja)
Un bouquet de menthe
1 bouquet de pouliot
2 verres d'huile d'olive
1 verre d'eau
(ou plus pour ramasser la pâte)
Une pincée de sel
Grains de nigelle

Préparation :

Nettoyer, rincer et émincer toutes les herbes. Prendre une terrine (djefna), piler les plantes amassées. Saler puis ajouter les grains de nigelle. Rajouter l'huile. Mélanger. Ajouter la semoule. Mélanger. Ramasser ce mélange avec de l'eau puis former une boule. Aplatisse cette boule sur 2 cm d'épaisseur. Faire cuire dans un kanoun ou sur un feu doux des deux côtés dans un plat en terre. Déguster en trempant dans de l'huile d'olive à votre convenance.

Gâteau à la crème



fraîche

Ingrédients :

2 gros œufs
100 g de sucre en poudre
100 g de farine
100 g de crème fraîche
1 sachet de levure chimique

Préparation :

Beurrer et fariner un moule à manqué.
Dans un saladier, mélanger la crème fraîche et le sucre.
Incorporer les œufs entiers, l'un après l'autre, puis la farine et la levure.
Bien mélanger.
Faire cuire 35 à 40 mn à 210° (th 7).
Laisser tiédir avant de démouler.

HERBES AROMATIQUES

Les vertus de la menthe

Dans nos souks, les bouquets de menthe portés dans les hottes par les vendeurs embaument tous les marchés. Cela fait fuir les mouches et moustiques attirés par le déballage de victuailles. Rappel de quelques vertus de cette herbe aromatique

Une plante à usages multiples

On fait de la menthe des utilisations multiples dans tous les pays du monde. Si les Arabes l'associent au thé, les Asiatiques en mettent des feuilles fraîches dans leurs salades et rouleaux de printemps, les Nord-Américains ajoutent une branche dans leurs cocktails préférés. Chez nous, on la consomme en infusion, dans les recettes de galette kabyle (aghroum sé-naânaâ) et les plats (thikervavine) ou encore la chorba.

Pour tonifier l'organisme

La menthe est recommandée le matin, pour donner un coup de fouet à l'organisme. Très fortifiante en cas d'effort intellectuel, notamment en période d'examen. En cas de vertige, on donne une goutte de menthe



sur un morceau de sucre, car cette herbe est un stimulant pour le cœur et le système nerveux.

En infusion

Elle facilite la digestion. C'est un baume qui tout au long du parcours interne régularise les fonctions du foie, de l'estomac, de la bile et des intestins.

On peut la consommer le soir pour bénéficier de ses vertus digestives à condition de l'associer au tilleul, afin de neutraliser ses qualités existantes et ne pas avoir d'insomnies.

En application externe

La menthe a un pouvoir anesthésique. En cas de maux de dents, on peut soulager la douleur en mettant quelques feuilles de menthe écrasées sur l'endroit atteint. Pour apaiser les migraines, une compresse trempée dans une décoction de menthe est bienvenue. Dans ces pays où règnent encore des épidémies, où la chaleur favorise le pullulement des microbes, la présence permanente de la menthe est une garantie de protection, car cette plante est un profond antiseptique.

Et en plus

La menthe aurait la réputation d'être aphrodisiaque. Il est un fait certain : elle régularise les fonctions sexuelles de l'homme comme de la femme. Depuis toujours, elle figure à dose variable dans tous les philtres d'amour !

RELEVER PLATS ET DESSERTS

La crème fraîche, l'ingrédient indispensable

Crue, légère, entière, épaisse, la crème fraîche est un ingrédient qui a trouvé sa place pour agrémenter et relever plats et desserts.

Qu'est-ce que la crème fraîche ?

La crème fraîche est le fruit de l'écrouissage du lait. C'est un aliment totalement naturel et dépourvu d'additif chimique. Elle peut être consommée crue, pasteurisée ou stérilisée, liquide, épaisse ou allégée.

Comment l'utiliser

La crème crue

C'est celle qui demeure la plus proche de celle d'antan. Sa saveur est incomparable mais elle ne se garde que deux voire trois jours maximum.

Idéale en accompagnement de fraises, de tarte Tatin ou de fondant au chocolat et aux noix.

La crème double

Son nom lui sied à merveille car elle contient en effet, 40 % de matières grasses. A la base très blanche, sa couleur jaunit au contact de l'air.

Idéale pour des recettes traditionnelles comme le fameux poulet de Bresse à la crème ou le lapin à la crème et aux champignons.

La crème épaisse

Ici, la texture de la crème est densifiée car elle estensemencée avec des ferments lactiques.

Idéale nature en accompagnement de desserts, elle est tout



aussi parfaite pour réaliser des sauces. Tous les sautés, veau, volaille, la queue de lotte en chemise, le lapin et les quiches.

Comment la conserver ?

De manière générale, il faut la conserver dans la partie la plus froide du réfrigérateur, soit à une température de 5 à 6 degrés. Une fois le pot de crème ou la brique entamée, consommez la dans 48 heures.

Apport en calories

Pour 100 g de crème fraîche : Calories : 300 kcal, Protides : 3.00 g, Lipides : 30.00 g, Glucides : 4.00 g

Trucs et astuces

Alléger une omelette



Versez une c. à soupe d'eau (ou de lait) par jaune d'œuf dans votre omelette.
Cela va l'alléger et la rendre plus digeste.

Préparer du chocolat fondu



Mouillez les morceaux de chocolat avant de les faire fondre.
Votre chocolat sera bien liquide et ne collera pas la casserole.

Cuisiner les aubergines



Pour bien cuisiner les aubergines, en évitant leur goût amer, ou encore leur jus noirâtre, laissez-les tremper dans de l'eau salée avec un peu de lait pendant 4 heures avant de les faire cuire.

Rôtir les pommes de terre



Piquez vos pommes de terre avec une fourchette avant de les faire rôtir. Elles garderont leur tenue tout au long de la cuisson et ne se transformeront plus en purée.

Page animée par O. A. A.

Mots Fléchés N°1982

particularités inopportunes	↓	vesce de qateau royal laissera	↓	illumine état habituel	↓	homologuera il laisse le choix	↓	avalera remorque	↓	signe nordique embau-chent	↓	mandataires volatiles de cage	↓	
boule-verser	→													
fulminera	↓					dressera comblai de dons	→							
c'est le cuivre	→		changera de région débris de bouteille	→						indium en cornue coup final	→			
écimerai	↓							chargé d'affaire escale de Noé	→					
suite de siècles	→			cracheur sicilien débuts de journées	→				cheville de métal	→				
souda	↓				éclair-cissent consacrer	→								
assèche le linge	↓	endurera mineras	→						point culminant ligne de toiture	→		tordra	→	
						imitateur à plumes godasse	→			prise de catcheur	→		curieux	↓
direction de navire	↓	bébés équidés petit végétal	→			préparait au duel sportive aquatique	→							
ménagea	→		joviale placé sur un acte	→						le pli de la fin outil de cuisinier	→			
refuges	↓							ziquil-lera décalage	→					
tondus	→			engins de gymnase clameur d'arène	→							365 jours boeuf d'autrefois	→	
encore une fois !	↓			enlevée briquant des mers	→				dissimulé montre sa joie	→		massif des Alpes	↓	
			couar-dise larve	→										
plante ornementale	↓	existence classe-ments	→		non polluées large vallée	→								
				encore gaillards grande quantité	→							article de bazar lus de la treille	→	
liste des fautes poésie de trouvère	↓						c'est cela mais réduit		gris il vaut l'astate	→			spolie	↓
								autre-ment appelé	→					
trop utilisées	→		poudre pour bébé	→										
						poste avancé	→							

SUDOKU

N°1982

SOLUTION SUDOKU

N°1981

SOLUTIONS MOTS FLECHES 1981

1			9					
	2		7	4			9	
6			3			2	4	
					5	7		4
	4						6	
5		2	8					
	5	8			7			3
	7			3	9		8	
					2			7

2	4	9	1	5	8	7	6	3
6	8	5	2	3	7	4	1	9
1	7	3	4	6	9	8	2	5
3	1	8	7	4	5	2	9	6
9	2	7	6	1	3	5	4	8
4	5	6	9	8	2	1	3	7
5	9	4	8	2	6	3	7	1
7	3	2	5	9	1	6	8	4
8	6	1	3	7	4	9	5	2

• C • P • A • F • C • S • F
CATASTROPHIQUE
• S • A • L • U • R • O • U • L • U • R • E
REPARERAIT • ANS
• M • O • N • T • R • A • S • E • C • T • E •
MAT • O • R • I • N • S • A • T • D •
• T • E • T • U • E • S • E • U • R • O • P • E
D • E • E • T • R • I • E • R • S • N • O • M •
• O • R • A • N • G • E • S • E • S • E
P • L • U • M • E • S • A • N • O • N • T • U •
• A • V • I • S • B • I • T • S • M • E • R •
A • V • E • N • T • U • R • E • A • M • E • R • E
• A • R • A • I • R • E • F • I • E • L • R •
E • S • T • M • E • C • H • E • D • A • D • A •
• S • U • C • A • H • A • R • D • I • A •
H • E • R • O • I • N • E • S • O • T • A • G • E •
• E • N • T • E • T • E • E • S • M • U • R •
M • I • S • S • E • S • M • E • T • I • E • R •
• D • T • A • S • P • A • R • U • T • E •
C • E • S • A • R • N • U • I • F • I • E • R •
• M • A • T • E • R • I • A • L • I • S • E • R • A •

Un hérisson préhistorique minuscule découvert au Canada

Des fouilles menées en Colombie-Britannique ont révélé les restes fossilisés d'une espèce primitive de mini-hérisson et de mini-tapir ayant vécu dans la région il y a 52 millions d'années.

A quoi peuvent bien ressembler les mammifères du passé ? Si de nombreux spécimens préhistoriques ont été identifiés au cours des derniers siècles, de nombreux autres restent encore à découvrir. Dans cet esprit, trois chercheurs canadiens se sont rendus sur un site exceptionnellement riche en fossiles, situé en Colombie-Britannique, à l'ouest du Canada. En explorant les vestiges que recèle la zone, ils ont ainsi tenté d'en savoir plus sur la faune caractéristique de cette partie du globe il y a de nombreuses années, ce qui leur a permis de faire une remarquable découverte.

Un hérisson primitif de 5 centimètres de long

Leurs fouilles ont révélé les restes fossilisés d'une espèce primitive de mini-hérisson et de mini-tapir ayant vécu dans la région il y a environ 52 millions d'années. L'analyse des fossiles de ces spécimens, inconnus jusqu'à présent, a fait l'objet d'une publication dans la revue *Journal of Vertebrate Paleontology*. Le hérisson préhistorique a été nommé *Silvacola acaras* (petit habitant des forêts) par



les paléontologues qui estiment que le corps minuscule de l'animal devait mesurer à peine plus de 5 centimètres de long. "Il est tout petit et de taille comparable à certaines des musaraignes d'aujourd'hui" indique dans un communiqué Jaelyn Eberle auteur principal de l'étude et doctorante à l'Université du Colorado. De ce spécimen il ne reste aujourd'hui que le fragile fossile de sa mâchoire supérieure de moins d'un centimètre. Les chercheurs ont dû utiliser la tomographie par ordinateur à haute résolution et en reproduire un modèle 3D pour l'étudier avec aisance sans menacer d'endommager les toutes petites dents. L'autre spécimen faisant l'objet de l'étude est un heptodon, à savoir un ancêtre primitif des tapirs modernes. "Heptodon était environ deux fois plus

petit que les tapirs actuels, mais n'avait pas la trompe courte, qui n'apparaît que chez les espèces plus tardives et leurs cousins vivants. La conformation des dents laisse à penser qu'il s'agissait d'un brouteur de feuilles" développe Jaelyn Eberle.

Une région caractérisée par un climat chaud et humide

Les fossiles ont été retrouvés sur le site Driftwood Canyon, près de la ville de Smithers. Il y a 52 millions d'années, le climat de cette région était beaucoup plus favorable qu'aujourd'hui. On décompte en effet de nombreux événements qui ont bouleversé la Terre depuis l'extinction des dinosaures il y a 66 millions d'années. Parmi ces révolutions naturelles, se trouve la période marquant le début

de l'Eocène, caractérisée par un climat particulièrement chaud. Dans cette région de Colombie-Britannique prédominaient les forêts humides au sein desquelles évoluaient des populations de mammifères très différentes de celles que l'on peut trouver aujourd'hui. "La découverte d'un cousin primitif du tapir au nord de la Colombie-Britannique est surprenante du fait que les tapirs modernes vivent sous les tropiques" indique Jaelyn Eberle. Elle conclut : "Sa présence parmi une diversité de fossiles de végétaux caractéristiques de la forêt humide vient conforter l'idée mise en avant par d'autres chercheurs que les tapirs et leurs parents éteints sont de bons indicateurs de forêts denses connaissant de fortes précipitations".

Le plus ancien morceau de musique du monde !

Une partition, vieille de 3.400 années, gravée sur une tablette d'argile a été découverte sur le site d'Ougarit en Syrie. Elle a été déchiffrée puis mise en musique au format midi. Elle prouve l'existence d'une théorie musicale poussée et d'une échelle à sept tons antérieure aux Grecs. Aujourd'hui, ce morceau aurait beaucoup de mal à entrer dans le top 50, mais il y a 3.500 ans c'était peut-être un véritable succès populaire. C'est le site *Open Culture* qui, le 8 juillet, a remis en avant cette mélodie antique. Tout commence donc dans les années 50 lorsque des archéologues français découvrent une série de tablettes en argile sur le site d'Ougarit, en Syrie actuelle. Ces artefacts datent du XIV^e siècle avant Jésus-Christ et étaient rédigés en hourrite, une langue morte qui

n'est ni sémitique ni indo-européenne. Parmi ces tablettes, les chercheurs ont retrouvé la partition d'un hymne cultuel vieux de 3.400 ans. Un record. La professeure d'assyriologie de l'université de Californie Anne Draffkorn Kilmer a longuement travaillé sur cette musique d'un autre âge, ainsi que la musicologue belge Marcelle Duchesne-Guillemain. Alors que l'on pensait qu'il n'y avait pas de théorie et d'échelle musicale avant les Grecs, une publication de 1963 a démontré que les peuples d'Orient en possédaient déjà avant eux. Il s'agit d'une échelle diatonique, à sept tons comme l'échelle à la base de la musique occidentale. Si les notes sont bien inscrites ce n'est pas le cas du tempo et du rythme, ce qui laisse une grande marge

d'interprétation à ceux qui veulent jouer cette mélodie. Il existe d'ailleurs plusieurs versions du morceau que nous proposons à l'écoute.

Un hymne à la femme d'un dieu

Cette chanson est un hymne à Nikkal, la femme du dieu de la lune Yarikh, et est accompagnée d'un texte. Il s'agit de la complainte d'une femme qui n'arrive pas à avoir d'enfants. "La déesse laisse les couples mariés avoir des enfants, peut-on y lire. Elle les laisse naître des pères. Mais le fils unique va crier elle "n'a pas porté le moindre enfant". Pourquoi n'ai-je pas, en vraie épouse, porté d'enfants pour toi ?"

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Piano

Inventeur : Cristofori Bartolomeo

Date : 1700

Lieu : Italie

A la fin du XVII^e siècle, le fabricant d'instruments Bartolomeo Cristofori cherchait un moyen de doter les clavecins de nouvelles possibilités sonores. Il voulait notamment que l'instrumentiste puisse varier l'intensité de son jeu en frappant plus ou moins fort sur les touches. C'est par cette démarche qu'il aboutit au pianoforte, dont la première mention figure sur un inventaire daté de 1700. Pianoforte est le mélange de deux mots italiens qui signifient "doucement" et "fort".



6 JOURS, 7 NUITS



22h35



Avant leur mariage, Robin et Frank s'offrent des vacances sur une île paradisiaque du Pacifique. Journaliste pour un magazine de mode, Robin, pour des raisons professionnelles, en profite pour se rendre sur une île voisine. Malheureusement, son avion, pris dans un orage, s'écrase sur un îlot abandonné. Robin et Quinn, son pilote, un baroudeur peu avenant, sortent indemnes de l'accident mais se retrouvent bloqués sur place.

L'OEUF OU LA POULE ?



22h35



L'animateur convie Olivier Minne, Baptiste Giabiconi, Nadège Beausson-Diagne, Jarry, Hélène Ségara, Virginie Lemoine, Daphné Bürki et Marie Portolano à s'affronter dans une compétition délicate. Autour d'un quiz mêlant images et happenings, Camille Combal pose des questions décalées aux concurrents et fait appel à leurs souvenirs, leur intuition, leur fantaisie mais également à leur sens de l'improvisation. Qui sera le grand vainqueur de cette nouvelle édition et repartira avec l'œuf en or ?

DES PAROLES ET DES ACTES



23h05



Suite à la sortie de son livre «La France pour la vie», publié chez Plon, l'ancien chef de l'Etat Nicolas Sarkozy revient sur les raisons de son retour sur le devant de la scène politique. En compagnie de David Pujadas, il explique ses positions, dans la perspective des primaires de la droite et du centre de 2016.

IL FAUT SAUVER LE SOLDAT RYAN



20h35



Le 6 juin 1944, le capitaine Miller et ses hommes arrivent sur une plage de Normandie désormais appelée Omaha Beach. A peine sorti de l'enfer du débarquement, Miller se voit confier une mission très périlleuse : conduire son escouade derrière les lignes ennemies pour trouver et ramener sain et sauf un soldat du nom de Ryan, dont les trois frères ont été tués au combat en l'espace de quelques jours.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE



AU COEUR DE L'HIVER



22h30



Anja a promis à son mari qui souffre de la maladie d'Alzheimer de mettre fin à ses jours quand la maladie lui aura totalement ôté la mémoire. Ne pouvant s'y résoudre, elle envisage de se suicider. Mari, de son côté, est une lycéenne qui se scarifie régulièrement. Sa rencontre avec un professeur vient tout bousculer.

ON N'EST PLUS DES PIGEONS !



20h45



Y'a une soupe dans le potage ! Alexandra Holzhammer a voulu en savoir davantage sur le bouillon épais avec divers ingrédients • Poisson dans le rouge. Camille Renaudin a craqué pour un poisson rouge • Prends l'oseille et bouge pas. Ulysse Thevenon a testé les monnaies locales et s'est rendu à Rennes, en Ille-et-Vilaine, où circule le galléco • Dublin pour 150 euros. Ngiraan Fall présente son plan pour passer deux jours dans la capitale irlandaise à moindre coût • Achats sous influence. Nathanaël Frey analyse les secrets des techniques de vente • L'Enmerdeur. Sébastien Abdelhamid a voulu vérifier si un smartphone a vraiment un écran incassable • 60 millions de pigeons. La location qui vire au drame.

ONCE UPON A TIME L'ALLIANCE



20h50



Depuis six semaines, la vie reprend peu à peu son cours à Storybrooke. Killian cherche toujours le moyen de libérer les bonnes fées du chapeau magique et s'en veut d'avoir été contrôlé par Rumplestiltskin. Pendant ce temps, à New York, ce dernier est sur le point de retrouver une vieille amie qui pourrait l'aider à faire son retour à Storybrooke.

SECTION DE RECHERCHES ESCALADE



22h35



Alors qu'il encadre un groupe d'adolescents, Steve, professeur d'escalade, est projeté du haut d'une falaise. Le meurtre ne fait aucun doute pour l'équipe de Bernier. Pourtant, cet adepte des sensations fortes était apprécié de tout le monde. Bernier, qui par ailleurs enquête sur le passé de Laura, est intrigué par le comportement de sa femme. Cazanova et Chatenet l'interrogent et font une découverte étonnante...

Diam's

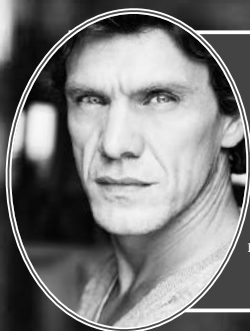
Un poème pour s'exprimer sur le voile

La conversion religieuse de Diam's a fait beaucoup de bruit il y a quelques années mais suscite toujours beaucoup de questions. L'ex-chanteuse s'est expliquée, dans un poème, sur le port du voile

RENAUD

Son nouveau single cartonne !

En faisant son grand retour, Renaud ne pensait sûrement pas que les Français allaient autant répondre présents. Son single *Toujours Debout* cartonne et a été le single le plus vendu la semaine passée.



MARC LAVOINE

Il a inauguré sa statue au musée Grévin

Marc Lavoine a inauguré lundi son double de cire au musée Grévin à Paris. Le chanteur était pour l'occasion accompagné de son épouse et de ses deux enfants.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	06h13
Dohr	13h02
Asr	15h53
Maghreb	18h19
Icha	19h40

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

"RÉFÉRENDUM AU SAHARA OCCIDENTAL MAINTENANT"

UN PARTI DANOIS ADHÈRE À LA CAMPAGNE INTERNATIONALE

Le député danois, Christian Juhl, du parti de l'Alliance Rouge-Verte, a annoncé l'adhésion de son parti à la campagne internationale pour organiser le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui avant la fin 2017, "Référendum au Sahara occidental maintenant".

M. Juhl qui recevait mardi, le représentant du Front Polisario au Danemark, Abba Malainin, a réaffirmé le soutien de son parti au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance ainsi qu'au respect des droits de l'homme au Sahara occidental et son opposition au pillage des ressources naturelles du territoire.

La réunion a porté sur les derniers développements au Sahara occidental occupé et les résultats du 14^e Congrès du Front Polisario. Auparavant, l'Association française des Amis de la République arabe sahraouie démocratique (AFA-RASD) avait adhéré à la pétition internationale appelant l'Onu à organiser le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui avant la fin 2017.

L'"AFA-RASD s'associe à la campagne internationale (Sahara Occidental-Référendum maintenant) avec une pétition qui sera remise au Conseil de sécurité et aux sièges de l'Onu de Genève et New York en septembre 2016", avait précisé l'association française qui regroupe plusieurs



ONG et organisations soutenant le peuple sahraoui dans sa lutte contre l'occupation marocaine.

La pétition, initiée par le Comité suisse de soutien au peuple sahraoui, a été lancée à l'échelle européenne, voire mondiale, demandant au Conseil de sécurité de l'Onu d'organiser, "avant la fin 2017", le référendum d'autodétermination pour le peuple sahraoui.

Les signataires demanderont au Conseil de sécurité d'"organiser, avant la fin de l'année 2017, le référendum d'autodétermination

au sein de la population sahraouie suivant les règles du Plan de paix de 1991", soulignant que le peuple sahraoui "doit pouvoir jouir pleinement de son droit à disposer de lui-même, ainsi que l'établit la Charte des Nations unies".

La pétition avec toutes les signatures récoltées sera remise au Conseil de sécurité de l'Onu au mois de septembre 2016, avant la session de la Commission de décolonisation, aux sièges de l'Onu à Genève et à New York.

CRISE DES RÉFUGIÉS

ENFANTS ET FEMMES CHERCHENT REFUGE EN EUROPE

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a fait état avant hier d'une nette augmentation du nombre d'enfants et de femmes sein des populations en mouvement, pour la première fois depuis le début de la crise des réfugiés en Europe.

Depuis juin 2015, quand les hommes représentaient 73 % du flux migratoire, on a constaté une nette augmentation du nombre d'enfants et de femmes en mouvement. Les enfants et les femmes représentent maintenant près de 60 % des réfugiés et

des migrants qui franchissent la frontière entre la Grèce et la Macédoine, à Gevgelija, a fait savoir l'Unicef dans un communiqué. Ce chiffre pourrait être plus élevé, car beaucoup d'enfants ne déclarent pas leur âge tant qu'ils n'ont pas atteint leur destination, a ajouté l'Unicef.

"Il est impératif de renforcer les systèmes de protection sociale et de santé à chaque étape de façon à éviter que les enfants et les femmes ne se fassent exploiter ou ne tombent entre les mailles du filet", a déclaré la coordonnatrice spéciale de

l'Unicef pour la crise des réfugiés et des migrants en Europe, Marie-Pierre Poirier. L'Unicef a souligné que tous les enfants doivent être pleinement informés de leurs droits à demander l'asile et de leurs droits au regroupement familial en Europe. Il soutient le droit de tous les enfants au regroupement familial en particulier, car les enfants vivant et voyageant sans soutien familial risquent d'être victimes de maltraitance et d'exploitation par des trafiquants, a signalé l'agence onusienne.

VIRUS ZIKA

L'Unicef mobilise les communautés

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a souligné avant hier qu'il s'efforçait de mobiliser les communautés afin qu'elles se protègent du virus Zika, alors que l'infection a été déclarée urgence de santé publique de portée mondiale et affecte plus de 20 pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

"Nous devons agir rapidement pour fournir aux femmes enceintes et aux mères les informations dont elles ont besoin pour se protéger et protéger leurs bébés, et nous devons travailler avec les communautés sur la façon d'arrêter le moustique qui transporte et transmet le virus", a déclaré la conseillère principale de l'Unicef pour les urgences sanitaires, Dr Heather Papowitz.

L'Unicef diffuse auprès des communautés au Brésil, pays le plus touché par la propagation du virus, des messages sur la façon d'éviter les piqûres de moustiques et éliminer les sites de reproduction, a indiqué l'agence onusienne dans un communiqué. Il intensifie également son soutien à d'autres pays de la région et se tient prêt à aider les gouvernements nationaux au besoin, a poursuivi le communiqué, avant d'ajouter avoir lancé un appel de fonds de près de neuf millions de dollars pour les programmes visant à limiter la propagation du virus et atténuer son impact sur les nouveau-nés et leurs familles dans la région.

AKBOU

Un citoyen arrêté pour meurtre

Suite à un différend survenu à l'intérieur d'une cafétéria au centre-ville de Bouhamza, le nommé (L. H.) âgé de 49 ans, a asséné des coups de couteau à son antagoniste (O. Z.) âgé de 37 ans, lui occasionnant des blessures mortelles sur diverses parties du corps.

La dépouille mortelle a été déposée à la morgue de l'hôpital d'Akbou, alors que le mis en cause a été interpellé en possession de l'arme du crime, par les gendarmes de la brigade de Béni-Maouche qui ont ouvert une enquête.

OUARGLA

Un nouveau-né découvert dans un couffin

Un nouveau-né de sexe masculin, enveloppé dans une couverture et déposé à l'intérieur d'un couffin, a été découvert par un citoyen à la commune de Rouissat (Ouargla). Le bébé a été pris en charge par les gendarmes.

Une enquête a été ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale de Rouissat.

29^e ÉDITION DE LA COUPE DU MONDE DE FLEURET FÉMININ

OOREDOO ENCOURAGE LES ATHLÈTES ALGÉRIENNES

Particulièrement attaché à son engagement pour le sport national, Ooredoo Sponsor officiel de la Fédération algérienne d'escrime (FAE) et de l'équipe nationale d'escrime, encourage les escrimeuses algériennes qui prennent part à la 29^e édition de la Coupe du monde de fleuret féminin seniors prévue du 5 au 7 février 2016 à Alger.

Cette 29^e édition de la Coupe du monde de fleuret féminin seniors, regroupe 128

escrimeuses représentant 35 nations venues des quatre coins du monde qui sont mises en compétition en individuel et par équipe dans l'espoir de décrocher une qualification aux Jeux Olympiques 2016, de Rio de Janeiro.

Pour rappel, Ooredoo a signé, en août 2014, un contrat de sponsoring avec la Fédération algérienne d'escrime (FAE) en vertu duquel il jouit du statut de sponsor officiel et principal de l'équipe nationale et

de l'instance sportive et s'engage à leur apporter son soutien et à les accompagner dans les grandes compétitions nationales, régionales et internationales.

La promotion du sport occupe une place de choix pour Ooredoo qui poursuit son accompagnement des sportifs algériens et adresse ses encouragements à l'équipe algérienne féminine dans cette compétition mondiale.